

# Rapport de la Commission de gestion du Conseil Communal de Prangins sur la gestion et les comptes de l'année 1997

Préavis municipal No 3/98

Responsable: la Municipalité

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion 1998 est composée de Madame Anne-Marie Maeder et de Messieurs Roland Duss, André Fischer, Jean-Claude Haissly, Walter Hediger, Jean-Louis Maytain et Vincent Pont, rapporteur. Elle s'est réunie dix fois afin d'examiner la gestion et les comptes de l'exercice 1997.

La Commission a rencontré M. le Syndic à deux reprises. Il est rapidement apparu que de nombreux sujets peuvent être abordés, la Commission demeurant toutefois consciente de son domaine de compétence. La Commission remercie M. le syndic Kappeler de sa disponibilité et de la qualité des contacts qu'il a été possible d'établir. La plupart des autres Municipaux étant entrés en fonction au début de cette année seulement, nous avons prévu de les rencontrer lors de nos séances d'automne, après un temps d'adaptation.

Nous avons examiné les factures et les comptes ainsi que les questions relatives à divers travaux de transformations. Les relations de la Commune avec des entreprises ont été également examinées de même que la fonction de boursier à l'heure du départ à la retraite de M. Clémence. Nous terminons ce rapport par l'énoncé de six observations.

Les comptes annuels de la Commune ont été vérifiés par la fiduciaire Heller qui recommande leur approbation tels qu'ils sont présentés.

## Gestion et comptes

Quelques points méritent d'être soulignés:

1. Le fonds de réserve qui représente notre fortune est passé de Fr. 8.337.239,77 au 1er janvier 1997 à Fr. 9.627.380,29 à la fin de l'exercice 1997.
2. La marge brute d'autofinancement (cash flow) se monte à Fr. 3.659.450,89. Elle est pratiquement stable par rapport à celle de l'exercice précédent.
3. Un bénéfice de 2.608.914 Fr. a permis des amortissements extraordinaires de 2.604.975 Fr. qui s'ajoutent aux amortissements ordinaires de 819.623 Fr.; ces amortissements extraordinaires sont comparables à ceux de 1996.

4. Cet excédent provient, pour l'essentiel, de 820.000 Fr. environ d'impôts aléatoires et de 450.000 Fr. d'impôts ordinaires de plus que prévus, de 500.000 Fr. d'économies sur l'achat de biens ou de marchandises ou sur l'entretien, de 150.000 Fr. de moins d'intérêts passifs, de 150.000 Fr. de bénéfices comptables ou ventes d'actifs, de 170.000 Fr. de moins de participation à l'Etat.

Ces faits devraient nous encourager à poursuivre notre politique d'amortissement de la dette tout en maintenant les investissements à un niveau raisonnable.

### **Réfection de la STEP**

Un dépassement de crédit de 268.000 Fr. a été enregistré. A ce propos, la Commission a rencontré sur place MM. Kappeler et Nickl. Tous deux doivent être remerciés de leur disponibilité. La Commission a trouvé ce dépassement justifié. Il est dû à des imprévus portant sur la peinture des bâtiments, le nettoyage et la réfection du monobloc; ce dernier point explique à lui seul une part importante du dépassement. Il faut ajouter le transport d'un petit bâtiment à l'extérieur du périmètre de la STEP ainsi que son aménagement à l'intention du club de football, le tout pour un montant de 21.000 Fr. Pour mémoire, ce bâtiment correspond à l'ancienne buvette des Abériaux. Certains appareils ont été changés afin d'assurer une meilleure rentabilité. Enfin, des aménagements de caractère esthétique, extérieurs au domaine de la STEP mais entrant bien dans le cadre de ces travaux, participent également au dépassement de crédit. Plutôt que d'être ventilés dans d'autres comptes, les sommes résultant de ces aménagements ont été reportées dans le compte de la STEP par souci de transparence. L'ensemble des travaux a été effectué à satisfaction. Les odeurs qui se dégagent des lieux sont faibles; elles sont à peine perceptibles dans le voisinage et proviennent essentiellement de la partie supérieure du monobloc.

Une part du dépassement pourrait être prise en charge par l'Etat jusqu'à concurrence de 60 %. Le syndic demandera au Conseil un crédit complémentaire lorsque l'on connaîtra le décompte final et le montant précis de la subvention de l'Etat. Une commission se penchera alors sur le préavis relatif à cette demande de crédit. Afin de ne pas effectuer un travail inutile, notre commission s'est plutôt penchée sur les rapports de chantier. Il serait peut-être utile ensuite que l'un de nos membres se joigne à la commission en charge du préavis.

### **Réfection de la Route de Bénex**

Au départ, la demande de crédit s'élevait à 2.580.000 Fr. Le Conseil a obtenu la suppression des divers pour un montant de 300.000 Fr. Finalement, on enregistre un dépassement de 110.000 Fr. du crédit voté. Dans ce cas également, la Commission s'est penchée sur les rapports de chantier. Lorsque les comptes seront bouclés, la Municipalité devra demander au Conseil un crédit supplémentaire.

La Commission a été surprise par le montant de Fr. 63.955,30 de la facture présentée par l'entreprise Denogent et de l'attribution quasi automatique de l'essentiel des travaux de la Commune à cette même entreprise. Cette question sera discutée plus loin.

### **Restauration du bâtiment du "Four" (boulangerie de la Place).**

M. Giovannini, technicien communal nous en a fourni le décompte ainsi que des explications des travaux réalisés. Nous l'en remercions.

La dernière restauration de cet édifice remonte à 1932. D'importants travaux se sont donc avérés nécessaires. Les soubassements de couleur grise, sur trois côtés au bas de l'édifice sont maintenant hydrofuges et parfaitement joints au sol goudronné. L'eau ne peut ainsi remonter dans les murs revêtus d'un crépi minéral assurant une bonne évaporation de l'humidité. Dans les angles, la molasse fortement attaquée a été recrépie. La charpente a nécessité d'importants travaux de réparation. Pour ce qui concerne l'essentiel de l'ouvrage, le montant de cette restauration s'établit comme suit (Voir également sous "Observations"):

<u>Entreprise</u>	<u>Travaux</u>	<u>Coût (Fr.)</u>
Hanhart	toiture	525
Gigandet	carrelage	1320
Kohler	traitement et réparation de la charpente	7378
Page	traitement des murs, pose du crépi, maçonnerie	16588
Bader	peinture	9384
	Total	<u>35195</u>

### **Entreprise Denogent**

Il n'y a pas d'intention délibérée d'attribuer tous les travaux de paysagiste à l'entreprise Denogent. Pour les ouvrages importants, les attributions sont décidées sur la base des devis. Ainsi, les travaux concernant la deuxième partie du parking des Abériaux ont été attribués à une autre entreprise. Il faut reconnaître que les travaux effectués par l'entreprise Denogent sont d'excellente qualité et les prix compétitifs. De plus l'entreprise Denogent est mieux équipée que d'autres pour des ouvrages importants. Il existe ensuite une sorte de logique à lui attribuer également le suivi de ces travaux. Il a toutefois semblé à la Commission que des travaux d'entretien pourraient plus souvent être confiés à d'autres paysagistes installés dans la Commune. En 1997, le coût total des travaux d'entretien assurés par l'entreprise Denogent s'est élevé à 59'300 Fr. Il s'agit là d'un montant relativement constant qui a semblé raisonnable à la Commission. Il peut donner une bonne idée des coûts pratiqués par cette entreprise.

### **Société électrique intercommunale (SEIC)**

La Commission s'étonne que les travaux d'électricité soient toujours confiés à la SEIC., même des tâches d'apparence mineures telles que le changement d'ampoules de l'éclairage public. Le syndic nous répond que la Commune ne dispose pas de certaines

infrastructures et que des opérations à première vue anodines nécessitent des compétences. La Municipalité étudie néanmoins la possibilité de confier certains travaux à ses propres services. D'autre part, il ne faut pas oublier que la Commune de Prangins est d'une certaine manière co-proprétaire de la SEIC et qu'elle bénéficie ainsi de ristournes. De plus, les travaux effectués par cette entreprise sont de bonne qualité à l'exemple de ceux réalisés à la STEP. Il faut signaler que ces travaux devisés à 15'000 Fr. ont finalement vu leur coût grimper à 67'000 Fr. Cette augmentation des coûts est due à une sous-estimation des travaux par les bureaux d'ingénieurs et à des adjudications de travaux supplémentaires.

Concernant l'éclairage public, des devis ont été demandés à d'autres entreprises. La SEIC s'est révélée compétitive et les travaux lui ont été confiés pour les raisons évoquées plus haut. Il faut espérer que l'on ne rencontrera pas de surprises et que les montants prévus ne seront pas dépassés.

### **Auberge communale**

Une moins bonne fréquentation de l'auberge communale avait mis l'aubergiste dans la difficulté de payer son loyer, cela malgré une bonne gestion de ce commerce. Une auberge communale ayant un rôle social à jouer dans la cité, la Municipalité avait consenti à baisser momentanément ce loyer de 2'000 Fr. pour le porter à 4'854 Fr. Actuellement, il s'élève à nouveau à 6854 Fr. Cette aide a été bénéfique puisque les affaires semblent se porter mieux maintenant. Il faut espérer que la rentabilité de l'auberge augmentera encore avec l'ouverture du Château.

### **Dons et bourses**

Il n'y a pas de politique à ce sujet et par conséquent pas d'enveloppe réservée à ces destinations. Il existe toutefois des organismes que la Commune soutient régulièrement. On pourrait imaginer une rubrique dans le budget réservée aux dons. Concernant les bourses et prêts d'honneur, il serait bon que la Commune puisse rapidement orienter les demandeurs vers des organismes capables de leur venir en aide. M. le syndic nous a dit vouloir réfléchir à cette question.

### **Entretien avec Monsieur R. Clémence, boursier.**

Cette fonction comprend la gestion de la bourse, des finances et des assurances sociales.

#### **1. Bourse**

Les factures sont contrôlées dès leur réception par Mme B. Goetschmann puis remises aux Municipaux pour l'obtention du visa. Elles lui reviennent pour le paiement et le calcul des escomptes. Elles sont ensuite transmises aux boursier pour être ventilées. Les factures retournent enfin chez Mme Goetschmann pour numérotation et enregistrement. Cette personne s'occupe également, avec le boursier, de la facturation liée en particulier au port, aux soins dentaires, aux taxes de raccordement.

La gestion des loyers comporte la facturation et le "suivi". Il s'agit de l'auberge, du Bâtiment de la Place, de l'ancien bâtiment administratif, de l'ancienne poste, des bâtiments d'école, de l'immeuble Fischer, de la buvette des Abériaux, du Pressoir, de la boulangerie, de la plage de Promenthoux et de la Barcarolle.

## 2. Gestion des finances

Elle comporte le suivi des échéances, des placements, en préparation de la décision politique. Connaissant à tout instant les liquidités et les disponibilités, le boursier met au point les stratégies et les plans de paiements et de placements. Une bonne communication interne est nécessaire.

Le boursier procède au bouclage des comptes en rapport avec le budget ainsi qu'aux amortissements obligatoires. Son expérience est importante; la Municipalité peut en bénéficier.

## 3. Assurances sociales

Il s'agit de l'AVS, de l'AI, des prestations complémentaires (PC), des prestations complémentaires de guérison (PCG), de l'assurance chômage (cotisations), de l'aide sociale vaudoise du fonds cantonal pour la famille, de l'aide sociale RMR (contrôle et visa) et des demandes de subsides de l'assurance maladie.

Ce travail représente 2800 à 3000 gestions de dossiers par année à contrôler, enregistrer et adresser aux organes compétents, à Clarens, Vevey, Lausanne et Nyon. C'est à ces diverses instances que reviennent les décisions.

## 4. Examen des factures

Il est apparu que bien des particuliers préfèrent encore effectuer leurs paiements de main à main. Aucune règle ne les oblige de procéder d'une autre manière. Mieux vaut d'ailleurs ne pas créer des complications qui pourraient venir entraver le règlement des factures.

Le boursier possède le contrôle des "petites caisses" de la Commune (police, greffe, service du feu, commission scolaire). Ces caisses permettent d'effectuer des remboursements ou de régler des faux frais; elles ne permettent en principe pas des achats de matériel importants.

5. Conclusion. C'est la première fois qu'une Commission de gestion rencontre le boursier. Il était donc temps de combler cette lacune. Monsieur Clémence a accepté avec plaisir de répondre à nos questions; nous le remercions de sa disponibilité. Cet entretien a permis à la Commission de mieux comprendre la tâche du boursier ainsi que son importance. Il est apparu que l'expérience est un atout important qui pourrait orienter le choix d'un successeur (voir également sous "Observations").

## Questions

Elles résultent de l'examen des comptes.

1. On paye à la Vaudoise Assurance des taux de 7,250 %, de 6,875 % et de 5,000 %. Quelle est l'échéance de ces emprunts ? Pourrait-on négocier des taux plus bas ?
2. En ce qui concerne les fonds de réserve et le Service du feu en particulier, que représente la somme de 31.372 Fr. Où a-t-elle été ventilée ?
3. Au No de compte 810.4813, que signifie le revenu de 138.310,33 Fr. ?
4. Tous les No de compte suivants comportent des différences souvent importantes entre les sommes figurant au budget et celles que l'on retrouve dans les comptes (charges ou revenus). La liste n'est pas exhaustive. La Municipalité a-t-elle des remarques à formuler à ce sujet ? On peut regretter que des commentaires n'accompagnent pas certains libellés comme cela avait été le cas lors de la présentation des comptes de quelques années précédentes.

101.3170	101.3185	110.3186	110.3189	110.3193		
210.3191	220.4221	230.3301				
310.4242	352.3114	352.3154	353.3141			
410.3185	420.3185	420.3193	430.3011	440.3011	440.3143	450.3114
461.3144						
610.3143						
810.3121	810.3526	810.4813				

## Observations

La Commission désirerait obtenir des réponses à des questions d'ordre général qu'elle a choisi de formuler sous forme d'observations.

1. L'examen du rapport de la fiduciaire Heller a permis de constater qu'une facture avait été payée deux fois; elle figure sous la forme d'un remboursement à recevoir. Cette erreur est-elle inhérente à un système qu'il serait possible d'améliorer ?
2. La Commission désirerait obtenir quelques explications relatives à l'"autorisation générale de plaider" traitée aux pages 12 et 13 du rapport de gestion. Quels résultats a-t-on obtenus ? Quelles affaires sont en cours, sur quels thèmes ? Lesquelles sont résolues ? Quelle est l'évolution par rapport à l'année 1996 ?
3. A quoi est destiné le fonds de réserve-service des eaux figurant au compte No 9280.120 ?
4. La Commission a pris connaissance du montant de 35.195 Fr. de la restauration du bâtiment du "Four". Ce montant ne représente probablement pas le coût total de l'ouvrage. La Municipalité pense-t-elle présenter un préavis et quand ?

5. La retraite prochaine de notre boursier était prévisible. Nous constatons que pour l'instant rien n'a été prévu pour assurer la continuité de la tenue de la bourse communale. Nous estimons qu'il s'agit d'un manque de prévoyance. Comment la Municipalité pense-t-elle pourvoir au remplacement du boursier en rapport avec l'évolution du cahier des charges de cette fonction? Un poste à plein temps est-il nécessaire ?

6. Il est question, à la page 20 du rapport de gestion, du début des travaux entrant dans le plan de quartier "Chalet Mélèze". Quels sont ces travaux et pourquoi ne sont-ils pas réalisés dans l'ordre initialement prévu ?

## Conclusion

La Commission de gestion du Conseil communal, chargée d'examiner les comptes et la gestion de la Commune de Prangins pour l'exercice 1997, certifie qu'elle a accompli son mandat avec l'attention requise.

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

## Le Conseil communal de Prangins

- vu le préavis No 3/98  
Rapport de la Municipalité relatif à la gestion et aux comptes de l'année 1997,
- lu le rapport de la Commission de gestion,
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

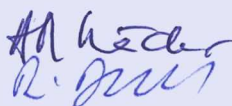
### Décide:

1. de donner décharge à la Municipalité, avec remerciements, de sa gestion pour l'année 1997,
2. d'accepter, tels que présentés, les comptes de la Bourse communale de Prangins pour l'exercice 1997.

**Prangins**, le 8 juin 1998.

Les membres de la Commission de gestion:

Mme A.-M. Maeder



M. R. Duss

M. A. Fischer

M. J.-C. Haissly



M. W. Hediger



M. J.-L. Maytain

M. V. Pont, rapporteur







# MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL  
DE PRANGINS

---

**RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 1997**

Préavis No 3/98 (1ère partie)

Responsable : La Municipalité

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de l'article 93 b de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, modifié le 27 mai 1975 et de l'article 95 du Règlement du Conseil communal du 23 novembre 1983, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'exercice 1997. Les comptes communaux sont présentés dans la seconde partie du document et font partie intégrante de ce document.

**RAPPORT DE GESTION (1ère partie)**

<b>TABLE DES MATIERES</b>		<b>Page</b>
<b>1.</b>	<b>RESUME</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>5</b>
2.1.	Municipalité	5
2.2.	Personnel communal	9
2.3.	Secrétariat communal	10
2.4.	Office communal du travail	10
2.5.	Service de la bourse communale	10
2.6.	Agence communale d'assurances sociales	11
2.7.	Informatique	11
2.8.	Infographie	11
2.9.	Archives	12
2.10.	Compétences municipales accordées par délégation	12
2.11.	Procédures de naturalisation ou d'acquisition de la bourgeoisie de Prangins	13
<b>3.</b>	<b>FINANCES</b>	<b>13</b>
<b>4.</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>13</b>
4.1.	Domaines	13
4.2.	Forêts	14
4.3.	Protection des arbres	14
4.4.	Bâtiments	15
4.5.	Port des Abériaux	18
4.6.	Commission consultative d'énergie et des bâtiments	19
<b>5.</b>	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME</b>	<b>19</b>
5.1.	Police des constructions	19
5.2.	Aménagement du territoire	19
<b>6.</b>	<b>TRAVAUX</b>	<b>20</b>
6.1.	Réseau routier	20
6.2.	Espaces verts	21
6.3.	Réseau d'eau	21
6.4.	Station d'épuration (STEP)	21
6.5.	Traitement des déchets	21
6.6.	Eclairage public	22

7.	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	22
7.1.	Instruction publique	22
7.2.	Cultes	25
8.	POLICE	25
8.1.	Service de police	25
8.2.	Contrôle de l'habitant	27
8.3.	Formation permanente	29
9.	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	30
10.	PROTECTION CIVILE (Pci)	30
11.	TRANSPORTS PUBLICS	31
12.	SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE	31
13.	SOCIETES LOCALES	31
14.	DIVERS	32
14.1.	Réseau de mères d'accueil de jour	32
14.2.	3ème âge - Anniversaires	32
14.3.	3ème âge - Fête de fin d'année	32
14.4.	Accueil des nouveaux citoyens	32
15.	CONCLUSION	33

1. RESUME

L'année 1997 a été marquée, sur le plan de la conduite de la Commune, par les principaux éléments suivants :

- Pas de modification dans la répartition des tâches de la Municipalité ou assurées par les services de l'Administration communale.
- Augmentation marquée de l'importance des problèmes de coordination à l'échelon régional.
- Climat économique toujours peu favorable créant des conditions sociales difficiles pour une partie des habitants de la Commune.
- Réalisation de plusieurs travaux d'utilité publique.
- Augmentation marquée de mises à l'enquête pour des constructions nouvelles ou des rénovations.

## 2. ADMINISTRATION GENERALE

### 2.1. Municipalité

#### Organisation

La répartition des dicastères n'a pas été modifiée en 1997.

La fonction de vice-syndic a été assumée par M. A. MEYLAN.

#### Séances ordinaires de la Municipalité

La Municipalité a tenu durant l'année 44 séances ordinaires. La teneur des discussions et des décisions a été dûment "protocollée" dans les procès-verbaux relatifs à chaque séance. Ceci représente un volume de 393 pages. La Municipalité a pris durant l'année 1'193 décisions de nature très diverses.

#### Séances "extraordinaires" de la Municipalité

La Municipalité s'est rencontrée en dehors des séances hebdomadaires pour débattre d'un certain nombre de problèmes généraux, ceci sans faire l'objet de décisions formelles, ni de procès-verbaux.

#### Eléments marquants de l'activité de la Municipalité

En dehors et en plus de l'activité destinée à régler des affaires courantes, la Municipalité a été spécialement mise à contribution dans les domaines suivants :

- affectation du domaine de la Barcarolle et octroi d'un droit de superficie
- étude d'un complexe communal aux Morettes
- problèmes générés par le projet d'équipement du solde de la zone industrielle
- problèmes soulevés par la mise au point, en vue de l'enquête publique, du plan de quartier "En Messerin" et l'affectation future de ce secteur
- problèmes liés à la mise en oeuvre du plan de quartier "Chalet Méléze"
- travaux de rénovation de la station d'épuration
- collaboration avec les instances de la Confédération et du Canton pour les aménagements extérieurs du Château
- politique financière, taux d'imposition, gestion de la trésorerie et relations avec les instituts bancaires ou de prêts
- gestion des déchets
- gestion des biens communaux

- travaux de rénovation de la route de Bénex
- étude et mise en oeuvre d'un grand nombre de dossiers relatifs à des constructions nouvelles ou à des transformations d'immeubles

#### Activités en dehors des séances de la Municipalité

En dehors du traitement des affaires courantes par l'ensemble de la Municipalité, celle-ci est amenée à effectuer, soit en délégation, soit par l'action individuelle de chacun de ses membres, de nombreuses tâches qui vont de l'étude de dossiers à la participation à des travaux d'instances auxquelles la Commune est liée, ainsi que par des représentations.

#### Activités dans le cadre du district et du canton

Encore plus que par le passé, nous sommes amenés à participer de manière active à des réflexions relatives à la mise en oeuvre de certaines tâches. En effet, le temps est révolu où chaque commune pouvait se suffire à elle-même et maîtriser tous les aspects de la vie communautaire. Une modification du mode de vie de notre société amène insensiblement à des changements dans les processus de décision et de conduite des affaires cantonales et communales.

Dans le cadre de cette évolution, la Municipalité prend une part toujours plus active dans l'étude de ces problèmes "intercommunaux". Cet engagement se fait par le biais de la participation à de nombreux organes, groupes de travail, assemblées, ainsi que par l'étude et la prise de position relatives aux divers exposés des motifs et projets de lois venant du Conseil d'Etat ou de projets d'associations intercommunales. Si l'autonomie communale ne peut pas être considérée comme un dogme intangible, cette évolution requiert de notre part une attention vigilante, car il n'est pas possible d'accepter une concentration du pouvoir de décision sans une possibilité de participer au processus de prise de décision et à la définition des participations financières de chaque partie.

#### Liste des préavis présentés et traités au Conseil communal

<u>Préavis No</u>	<u>Montant en Fr.</u>	<u>Titre</u>	<u>Décision</u>
41/97	57'000.--	Demande d'un crédit pour la création d'un seuil de ralentissement et pour régulariser le gabarit,	

		respectivement la réfection d'une partie de la route de la Bossière, sous le Château de Prangins	Accepté
42/97	-.--	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par M. David VINCENT, d'origine française	Accepté
43/97	465'000.--	Demande d'un crédit pour l'équipement de la zone industrielle au lieu-dit "Sur la Croix" avec création d'un chemin et extension du réseau EC/EU	Accepté
44/97	184'000.--	Demande d'un crédit pour l'élaboration d'une étude concernant la réalisation d'un bâtiment pour les Services du feu et de la voirie	Refusé
45/97	9'343'500.--*	Demande d'un crédit pour la construction d'un complexe communal sur la parcelle No 831 sise aux "Morettes"	Accepté (* pour fr. 10'087'500.--)
46/97	-.--	Rapport de gestion 1996	Accepté
47/97	657'500.--	Demande d'un crédit pour l'élargissement du chemin de la Redoute avec la création d'un trottoir côté lac et d'un giratoire au droit de l'accès principal au périmètre du plan de quartier "Chalet Méléze"	Accepté
48/97	72'011.--	Demande d'un crédit concernant l'acquisition d'un véhicule utilitaire multibenne pour le Service de la voirie	Accepté
49/97	465'000.--	Demande de crédit pour l'équipement de la zone industrielle au lieu-dit	

		"Sur la Croix" avec création d'un chemin et extension du réseau EC/EU - Complément au préavis 43/97	Accepté
50/97	-.--	Plan de quartier "En Messerin" et son règlement	Accepté
51/97	-.--	Adhésion de la Commune de Prangins à la Société PoleNyon	Accepté
52/97	-.--	Renouvellement de l'arrêté d'imposition pour 1998	Accepté
53/97	-.--	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par Mme Domenica PENZA et son fils Luca BRUNELLI, d'origine italienne	Accepté
54/97	44'000.--	Réfection de l'étanchéité de la toiture du collège de "La Combe - Les Places" deuxième étape de construction	Accepté
55/97	-.--	Modification de la promesse d'octroi et d'acquisition de droit de superficie pour le complexe hôtelier "La Barcarolle"	Accepté
56/97	24'000.--	Demande de crédit pour financer les travaux imprévus lors de la réfection du Temple	Accepté
57/97	-.--	Adhésion de la Commune de Prangins à l'Association pour la protection civile et la sécurité du District de Nyon et à l'approbation des statuts de dite association	Accepté
58/97	-.--	Budget communal 1998	Accepté
59/97	-.--	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par Mlle Graziella SALVO, d'origine italienne	Accepté



60/97	-.--	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par M. Lucas DIOS, d'origine espagnole	Accepté
61/97	-.--	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par Mlle Parmis PARVIN-Eshghabad, originaire d'Iran	Accepté
62/97	-.--	Demande agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par M. Jonathan COATES, originaire de Grande-Bretagne	Accepté
63/97	96'000.--	Demande d'un crédit d'étude pour la réfection de l'immeuble "Fischer" situé sur la parcelle No 216	Accepté
64/97	-.--	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par Mlle Nathalie FERRER, originaire d'Espagne	Accepté
65/97	-.--	Octroi d'un droit de superficie pour la parcelle No 334, sise au lieu-dit "Sur la Croix"	Accepté
66/97	-.--	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par Mlle Nadia BERTAZZOLI, originaire d'Italie	Accepté

## 2.2. Personnel communal

Hormis l'horaire de travail de Mme Patricia BALLY, l'effectif du personnel communal, l'organisation du travail, la répartition de la part du temps de chaque employé dans les diverses tâches n'ont pas été modifiés durant l'année 1997.

Le poste de travail occupé en son temps par M. R. LECHAIRE jusqu'au 31 décembre 1994 n'a pas été repourvu dans les termes du statut du personnel. La Municipalité a préféré faire appel à une personne mise à disposition par une entreprise privée dont les prestations sont honorées hors du cadre du statut du personnel communal. Cette façon de faire permet de garder une

certaine liberté d'adaptation de la charge de travail en fonction des circonstances.

### 2.3. Secrétariat communal

Les tâches de cette partie de notre administration communale n'ont pas varié durant l'année 1997, par rapport aux années précédentes.

L'enregistrement électronique du courrier entrant et sortant a trouvé son rythme de croisière et nous permet de s'assurer une trace des documents et d'une indication pour le classement de ces documents dans les divers dossiers.

### 2.4. Office communal du travail

La situation économique ambiante fait que cet office reste très sollicité par un nombre important de personnes. Il s'agit de pouvoir orienter les personnes ayant recours à ces procédures et à les renseigner sur la façon d'entreprendre les démarches à effectuer.

Les dossiers traités en 1997 se présentent comme suit :

Hommes	: 130
Femmes	: <u>92</u>
Total général	: 222

A relever que les tâches relatives au timbrage des chômeurs ont pris fin au 31 décembre 1997, celles-ci ayant été reprises par l'Office Régional de Placement. Reste à charge de l'Office du Travail, l'enregistrement des nouveaux chômeurs.

### 2.5. Service de la bourse communale

M. Robert CLEMENCE, boursier communal, aidé dans sa tâche par Mme Brigitte GOETSCHMANN-MORAND, répartit son activité équitable entre la fonction du boursier et la fonction d'agent communal des assurances sociales (ch. 2.6.). L'activité du boursier est très variée, comprenant notamment les tâches suivantes :

- Comptabilité
- Gestion de la trésorerie
- Contrôle des entrées et sorties
- Passation des écritures
- Vérification des comptes
- Paiement des factures

- Relation avec les banques
- Contentieux
- Etc.

## 2.6. Agence communale d'assurances sociales

Cette partie de l'administration communale traite des dossiers relatifs à l'Assurance Vieillesse et Survivants (AVS).

à l'Assurance Invalidité (AI)

aux Prestations Complémentaires (PC)

à l'Assurance pour Pertes de Gains (APG)

aux Allocations Familiales (AF)

dans le cadre des directives émises par la Caisse cantonale vaudoise de Clarens.

L'activité dans ces divers domaines est influencée par l'évolution négative de la situation économique.

Le nombre de dossiers traités se présente comme suit :

	1993	1994	1995	1996	1997
Nombre de dossiers de cotisations	235	170	311	287	269
Nombre de dossiers de prestations	268	290	321	323	277

## 2.7. Informatique

L'ensemble de notre parc informatique (système AS 400 + PC indépendant) a fonctionné sans aucune défaillance tant dans le domaine du logiciel que dans celui du matériel. Sa fiabilité a été totale tout au long de l'année.

## 2.8. Infographie

En 1996, des études préliminaires ont été faites pour apprécier la façon de disposer sous forme informatisée des plans :

- des canalisations eau claire
- des canalisations eau usée
- des canalisations d'alimentation d'eau sous pression
- du réseau d'alimentation du gaz
- du réseau d'alimentation d'électricité
- du télé-réseau
- etc.

En 1997, rien de particulier n'a été entrepris à ce sujet.

La mise à disposition des plans cadastraux sous forme informatisée par les Services de l'Etat permet d'envisager l'établissement des documents utiles aux services communaux.

La base de départ des études a été les données déjà recueillies par la SEIC S.A. et relatives au réseau d'électricité et au téléréseau. A partir de ces données, il est relativement facile de constituer les diverses "couches successives" représentant les autres domaines et ceci sur la même grille de départ soit le plan cadastral.

### 2.9. Archives

Durant l'année 1997, tous les nouveaux documents déposés aux archives ont pu être classés.

En ce qui concerne les fonds historiques 1976-1990, le cataloguement sur fiches est commencé. Cela permet une dernière épuration et en même temps cela fait constater des lacunes. Lors d'un entretien avec la Municipalité, l'archiviste a souligné que des témoignages du passé font défaut pour l'économie (Firmes Mühlethaler, Lauber, Novartis ex Zyma, Aérodrome), l'école et la paroisse, ainsi que pour les sociétés locales. Et pourtant ces aspects font partie de l'histoire de Prangins tout aussi bien que la vie politique, les constructions et les routes.

Avec l'aide de tout le monde on peut corriger cette situation.

L'année 1998 servira à cet effort et au cataloguement détaillé des fonds historiques 1976-1990.

### 2.10. Compétences municipales accordées par délégation

L'acceptation par le Conseil communal dans sa séance du 9.02.1994 du préavis municipal 1/94 donne un certain nombre de compétences à la Municipalité pour la présente législature. Selon les termes de l'article 4, dernier alinéa de la Loi sur les Communes (LC), la Municipalité doit rendre compte, à l'occasion du rapport de gestion, de l'emploi qu'Elle a fait de ses compétences.

#### Autorisation générale de plaider

La Municipalité a continué à défendre les droits de la Commune dans plusieurs cas de procédure juridique, à savoir :

- La Barcarolle
- Immeubles Bénex-Dessus Nord
- Wiezik, ingénieur
- Permis de construire M. René LOSEY
- Signalisation routière du village
- Grande ceinture Nyon - Plan de quartier "La Petite Prairie", à Nyon
- Mur de M. DESSOUS-L'EGLISE
- Participation des communes au déficit de l'Etat de Vaud (50 mio)

#### 2.11. Procédures de naturalisation ou d'acquisition de la bourgeoisie de Prangins

Durant l'année 1997, 9 demandes de naturalisation ou d'acquisition de la bourgeoisie de Prangins ont été présentées à la Municipalité. Les pays d'origine des requérants étaient les suivants : Espagne, France, Grande-Bretagne, Iran, Italie.

La Municipalité et la Commission du Conseil communal pour les questions de naturalisations ont traité durant l'année 9 demandes et dans tous les cas se sont décidées à l'unanimité. Les 9 cas traités ont été soumis à l'autorité cantonale avec un préavis positif.

### 3. FINANCES

Ce chapitre est entièrement traité dans le cadre du préavis No 3/98 concernant le bouclage des comptes de l'exercice 1997.

### 4. DOMAINES ET BATIMENTS

#### 4.1. Domaines

##### La Barcarolle (Parcelle No 437, En Champagne)

Pour mémoire, le Conseil communal avait adopté, en automne 1996, le préavis concernant la demande d'autorisation de mettre en droit de superficie à la Société B.H. BAYS HOTELS S.A., 14'265 m<sup>2</sup> de la parcelle No 437. Selon le Conseiller communal M. E. MICHELOUD, certains articles n'étaient pas rédigés avec suffisamment de clarté. Par souci de vouloir en aucun cas créer des difficultés à la Commune, la Municipalité a réexaminé le contrat avec son avocat conseil et a ensuite négocié avec le superficiaire quelques modifications. En adoptant le préavis No 55/97, le Conseil communal a donné le feu vert à la Municipalité pour compléter la promesse d'octroi et

d'acquisition de droit de superficie avec la Société B.H. BAYS HOTELS S.A. et de signer l'acte définitif dès que tous les éléments seront réunis.

#### Zone artisanale (Parcelle No 334, Sur la Croix)

Lors de sa séance du 8 décembre 1997, la Municipalité a adopté le préavis No 65/97 concernant la promesse d'octroi d'un droit de superficie pour la parcelle No 334 sise au lieu-dit "Sur la Croix", pour permettre à l'Entreprise LAUBER S.A. d'y construire de nouveaux ateliers. Le Conseil communal a accepté ce préavis lors de sa séance du 12 février 1998. Cette promesse prévoit la mise à disposition en droit de superficie pour une durée initiale de 60 ans une surface approximative de 6'441 m<sup>2</sup> en zone artisanale. La redevance annuelle pour les 10 premières années est de fr. 30'000.--, payable la première fois dès que l'activité de la carrosserie aura pu commencer dans les bâtiments que le superficiaire aura édifiés, mais au plus tard dix-huit mois après la délivrance du permis de construire. Cette redevance sera indexée dès la 11ème année sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation. L'indice de base sera celui du mois de la signature de l'acte d'octroi du droit de superficie.

#### 4.2. Forêts

Les éclaircies et travaux d'entretien de la forêt "Bois des Ages" ont été poursuivis comme prévu.

Un sentier forestier a été aménagé par la classe 8-9 DT sous la direction de MM. F. MATHEY, garde-forestier, et L. SCHLAEPPI, enseignant. Une trentaine de plaquettes ont été implantées avec le recensement d'une cinquantaine d'essences d'arbres et d'arbustes. Ce sentier a été baptisé "sentier découverte" par les élèves. Il se trouve au "Bois des Ages", à environ 5 minutes à pieds depuis la plage de Promenthoux. Il longe sur une partie le canal qui relie la pisciculture GESSLER à la Promenthouse et a une longueur d'environ 1,2 km. Cet aménagement est évolutif et devra continuellement être suivi et entretenu.

#### 4.3. Protection des arbres

Les arbres, généreusement plantés au terme d'une nouvelle construction, finissent, après avoir achevé leur croissance, à causer plus d'inconvénients que de plaisir aux propriétaires. Ainsi, chaque année voit son lot de demandes d'autorisation d'abattage. En 1997, 18 autorisations d'abattage ont été délivrées. Avant acceptation, les demandes sont affichées aux

piliers publics durant 20 jours en application de l'article 21 du Règlement d'application du 22 mars 1989 de la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites.

Le Tribunal administratif a autorisé le déboisement de la parcelle, propriété de l'Hoirie FREI, au chemin de Trembley. L'opposition de la Municipalité et de 5 riverains a, très partiellement, obtenu gain de cause sur le reboisement ou le paiement d'un montant compensatoire (rapport de gestion 1996).

#### 4.4. Bâtiments

Des travaux d'entretien et de rénovation courants ont été entrepris dans plusieurs de nos bâtiments. Outre ces travaux d'entretien courants, nous avons entrepris les travaux suivants :

##### Bâtiment "Le Four"

- réfection du sol au local de vente
- traitement de la charpente
- réfection des façades

##### Bâtiment "Auberge communale"

- réfection de la porte d'entrée
- réfection du carrelage derrière le bar
- réfection de la peinture au café, sous-sol et cage d'escaliers
- remplacement du compresseur de la cave à vin

##### Collège "La Combe", première étape de construction

- remplacement du revêtement de sol dans 3 salles de classe
- poursuite de la réfection de la peinture des locaux
- remplacement de la porte d'entrée du bâtiment (préau supérieur)

##### Collège "La Combe", deuxième étape de construction

Par le préavis No 54/97, nous avons demandé un crédit de fr. 44'000.-- permettant de refaire l'étanchéité de la toiture de cette partie du bâtiment.

##### Collège "Les Fossés"

- remplacement du revêtement de sol dans une salle de classe

### Temple

- réfection du clocher et de la façade ouest

Du fait que ce bâtiment est classé comme monument historique, l'Etat de Vaud a subsidié ces travaux à raison de 15 % du coût des travaux, soit fr. 8'882.--. Pour financer les travaux imprévus pour cette réfection, nous avons demandé par le préavis No 56/97 un crédit complémentaire de fr. 24'000.--.

### Loyers et fermages

Pour les fermages, il n'y a pas eu de changement en 1997.

Pour les baux commerciaux, il y a eu plusieurs adaptations. Pour tenir compte de la diminution assez sensible des chiffres d'affaires réalisés par plusieurs de nos locataires, nous avons accordé une baisse sur les loyers pour les locaux suivants :

- Auberge communale : 29 %
- Tea-room "Rhapsodie" : 15 %

Ces "rabais" sont limités dans le temps et seront, le cas échéant, modifiés dès que les chiffres d'affaires seront améliorés. La baisse de fréquentation des restaurants et cafés est certainement liée à la conjoncture actuelle relativement peu animée et nous espérons une prochaine amélioration.

D'autre part, lors du changement du locataire de la Buvette des Abériaux, nous avons fixé le loyer 25 % plus bas qu'auparavant pour permettre à l'exploitant de travailler dans des conditions acceptables.

Les loyers pour les habitations n'ont pas été modifiés, sauf pour l'immeuble locatif pour lequel les subsides cantonaux ont à nouveau été diminués de l'ordre de 5 %. Cette diminution a été répercutée sur les loyers, conformément aux baux pour ces appartements. Le déficit pour l'exercice 1997 est un peu plus important que les années précédentes. Il se monte à environ fr. 8'400.-- et est dû principalement aux diverses réparations des appareils et machines. A titre d'indication, les montants versés jusqu'à fin 1997 pour abaisser les loyers sont de fr. 46'400.-- par la Confédération et de fr. 473'687.50 par le Canton, soit au total fr. 520'087.50.



### Immeuble Fischer

Le 12 février 1998, le Conseil communal a approuvé le préavis No 63/97, adopté par la Municipalité le 8 décembre 1997, et qui l'autorise à mandater le Bureau d'architectes Cornaz et Associés pour étudier la réfection de cet immeuble. Le coût pour cette étude est de fr. 96'000.-- et couvre les phases préparatoires de l'exécution, y compris la rentrée des soumissions. Les travaux de réfection qui comprennent la réfection complète de l'enveloppe du bâtiment et l'aménagement d'une salle aux combles, sont estimés à fr. 790'000.-- sans les honoraires. La Municipalité a fait une demande d'aide à l'investissement auprès de la Confédération pour obtenir un subside par le plan de relance 1997 de la Confédération. Cette dernière est d'accord de subsidier ces travaux en octroyant une aide financière de 15 %, à condition que les travaux soient réalisés d'ici le 30 juin 1999.

### Complexe des Morettes

Suite au refus de la demande de crédit par le Conseil communal au mois de novembre 1995, la Municipalité a réétudié le dossier et a refait une nouvelle demande de crédit pour un projet redimensionné. le 19 juin, le Conseil communal a accepté un crédit de construction de fr. 10'087'500.-- permettant de construire une double salle de gymnastique, une salle de spectacles avec galerie, un foyer et un hall, plus toutes les salles annexes. Le début de chantier est programmé pour le mois d'avril 1998 et la fin des travaux est prévue pour l'automne 1999. Le service cantonal des constructions scolaires subsidie une salle de gymnastique, y compris les salles annexes nécessaires. La deuxième salle de gymnastique sera subsidiée par le Sport-Toto à raison de fr. 189'000.--.

### Locaux pour les services du feu et de la voirie

Par le préavis No 44/97, la Municipalité avait demandé un crédit d'étude de fr. 184'000.-- concernant la réalisation d'un bâtiment pour les services du feu et de la voirie. Lors de sa séance du 26 février, le Conseil communal a refusé ce crédit principalement pour des raisons de manque de précision concernant le lieu d'implantation. La Municipalité avait présumé deux endroits pour l'implantation de ces bâtiments, soit la parcelle No 334 située dans le périmètre du plan d'affectation "Sur la Croix", soit la parcelle No 168 située "En Messerin". Nous étions intéressés à acheter cette dernière parcelle et, depuis l'été 1996, nous étions en tractations avec M. P.-A. RISSE, propriétaire de cette parcelle. Le 13 août 1996, nous lui avons écrit pour l'informer que nous étions

intéressés, soit d'acquérir cette parcelle, soit de la louer en droit de superficie. Le 18 mars 1997, nous avons reçu une première offre de la part de M. RISSE nous proposant environ 6'000 m2 en location en droit de superficie pour une redevance de fr. 12.--/m2. Suite à notre refus de ces conditions, M. RISSE nous a fait une nouvelle offre le 13 mai avec les conditions suivantes : fr. 8.50/m2 en droit de superficie ou fr. 170.--/m2 pour l'achat. Nous avons fait part à M. RISSE que nous n'étions pas prêts à accepter ces conditions. Le 29 mai, il nous a fait parvenir une nouvelle offre : fr. 6.--/m2 pour le droit de superficie et fr. 140.--/m2 pour l'achat. Le 17 juin, nous avons écrit à M. RISSE que ces prix étaient encore trop élevés. Nous l'avons également informé que l'acquisition en droit de superficie ne nous intéressait que très peu et que nous étions prêts à payer fr. 100.-- à 120.-- par m2 pour l'achat de la partie en zone 2 (environ 6'000 m2). Le plan de quartier a ensuite été légalisé le 15 juillet. Malgré plusieurs contacts téléphoniques avec M. RISSE, nous n'avons pas réussi à obtenir des nouvelles au sujet de cette transaction jusqu'à fin octobre où M. RISSE a téléphoné à M. H. SCHWEGLER pour l'informer qu'il a vendu la parcelle à un autre acquéreur. Le 5 novembre, il nous a écrit pour nous informer qu'il a vendu la parcelle aux conditions qu'il avait formulées dans son offre adressée à la Commune le 29 mai, soit à fr. 140.-- le m2. Nous avons finalement pu lire dans la FAO que la parcelle a été achetée par MM. Roger DENOENT, Richard BADER et Antonio MOTTAZ. La parcelle No 168 n'étant plus à acheter et le fait que nous avons décidé de louer en droit de superficie la parcelle No 334 à l'Entreprise LAUBER S.A., nous obligent à trouver un autre lieu d'implantation pour ces bâtiments.

#### 4.5. Port des Abériaux

Toutes les places sont toujours louées, mais nous constatons que les petites places (A1 et B1) sont de moins en moins demandées. Nous avons déjà transformé deux de ces places dans la catégorie B2 et nous devons probablement en transformer encore d'autres. Pour les places à terre, il y a tout juste suffisamment de demandes pour remplir tout le terre-plein. Pour la deuxième année consécutive, le port a été fortement envahi par des plantes aquatiques. Nous avons passé une faucardeuse, mais le résultat n'a pas vraiment été satisfaisant. Une partie du port a été draguée au mois de mars à la cote 370.70. Pour mémoire, le niveau moyen du lac en été est de 372.30 et au mois de mars/avril de 371.70 (années bissextiles : 371.50).

#### 4.6. Commission consultative d'énergie et des bâtiments

Cette commission s'est réunie plusieurs fois pour examiner des problèmes liés à nos bâtiments et nos domaines. La Municipalité remercie sincèrement tous les membres de cette commission pour les précieux avis fournis.

### 5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

#### 5.1. Police des constructions

Ce chapitre du Rapport de gestion 1996 débute par ces mots : "Il n'est jamais facile de rendre compte en quelques lignes des problèmes relatifs à la police des constructions qui se posent au cours d'une année". Il est impossible, à un nouvel élu municipal, de commenter l'exercice précédant sa prise de fonction.

Au cours de l'exercice 1997, la Municipalité a soumis 24 dossiers au Service Technique Intercommunal (ST). La valeur totale des travaux soumis au contrôle de conformité par rapport aux dispositions légales et réglementaires est de fr. 21'576'000.--. C'est une reprise réjouissante dans le domaine de la construction à laquelle la Municipalité a porté une attention quant au respect des divers règlements ou autoriser des dérogations après étude des dossiers.

#### 5.2. Aménagement du territoire

##### Plan directeur communal

Les communes de plus de 1'000 habitants devaient, avant le 31 mars 1996, établir un plan directeur communal (PDC). La Municipalité n'a pas modifié sa position au cours de l'exercice 1997 pour les diverses raisons invoquées dans le rapport de gestion de 1996.

##### Association pour l'aménagement de la région nyonnaise (ARN)

L'association poursuit son activité sur le "Schéma directeur régional des transports". Si des solutions théoriques semblent émerger, leur mise en pratique demeure toutefois problématique.

Les statuts de PoleNyon - promotion économique dans le cadre de l'ARN - ont été élaborés puis présentés et approuvés par le Conseil. La Commune de Prangins sera membre de cette coopérative bien que ne possédant pas de terrain compris dans les périmètres de développements retenus. La mise en valeur de ces terrains ne saurait laisser indifférente notre commune

limitrophe qui doit être en mesure de contribuer au développement tout en tenant compte des particularités et des intérêts de sa population.

#### Plan de quartier "Chalet Mélèze"

Les travaux d'équipement ont partiellement été réalisés au cours de l'année écoulée. Un accord est en cours, conformément à la demande de la Municipalité pour que l'accès aux constructions qui seront faites à la suite du fractionnement de la parcelle No 302 (Hoirie FREI) se fasse sur la nouvelle route du plan de quartier "Chalet Mélèze" déchargeant partiellement le chemin de Trembley.

Les premiers permis de construire ont été délivrés et les travaux ont pu débuter. Ces travaux ne se font pas dans la séquence initialement prévue.

#### Plan de quartier "En Messerin"

Le plan de quartier en question, adopté par la Conseil communal dans sa séance du 13 mai 1997, a été approuvé par le Département des Travaux publics, de l'Aménagement et des Transports, le 15 juillet 1997. Dès lors, aucun projet dans le périmètre de celui-ci n'a été présenté à notre Autorité durant l'année 1997.

### 6. TRAVAUX

#### 6.1. Réseau routier

Sa structure et ses dimensions ont varié au cours de l'année 1997.

550 m. de routes - chemin de la Zyma, 130 m. et chemin des Mélèzes, 420 m. - ont été créées, ainsi que 2,5 km de trottoirs.

#### Travaux de réfection

Une entreprise spécialisée a effectué des travaux de "reflâchage et gravillonnage" pour remettre en état la route du Clos.

#### Gros travaux

- réalisation de la route de Bénex
- amélioration de la route de la Bossière

- début des travaux pour la création du chemin des Mélèzes
- début des travaux pour l'agrandissement du chemin de la Redoute
- réalisation de la 2ème étape du parking des Abériaux

## 6.2. Espaces verts

Le parc du château a été remis à la Commune le 12 juin 1997 et un comité d'entretien a été nommé. Les frais pour la Commune s'élèvent à fr. 10'000.-- en 1997, mais vont monter à environ fr. 60'000.-- par année suivante (2/3 Commune - 1/3 Confédération).

## 6.3. Réseau d'eau

Le réseau d'eau a été remis aux Services Industriels de Nyon.

## 6.4. Station d'épuration (STEP)

Les travaux d'agrandissement et de rénovation de la step ont été achevés comme prévu au début de l'année 1998. Les résultats des analyses effectuées dès lors nous indiquent une nette amélioration de la qualité des eaux traitées.

## 6.5. Traitement des déchets

### Evacuation des boues

<u>Année</u>	<u>Boues liquides</u>	<u>Boues sèches</u>
1996	645 m3	107 m3
1997	750 m3	125 m3

### Collecte de textiles et de chaussures

Collecte de textiles et de chaussures : 3,8 tonnes pour Prangins. 6000 tonnes pour la Suisse. L'organisation Association suisse des Invalides a bénéficié de fr. 150'000.--.

### Evacuation des déchets

<u>Produit</u>	<u>1997</u> <u>en t.</u>	<u>1996</u> <u>en t.</u>	<u>Différence</u> <u>en tonnes</u>	<u>Différence</u> <u>en %</u>
Papier	140	135	+ 5	+ 3,7
Verre	108	109	- 1	- 0,9
Ordures ménagères	797	796	+ 1	+ 0,1
Déchets encombrants	72	64	+ 8	+ 12,5

PET	4,3	3,7	+ 0,6	+ 16,21
Textile	3,8	3,7	+ 0,1	+ 2,7
Déchets compostables	81,5			
Fer blanc	1,5			
Aluminium	1			
Huiles	3,4 m3 (2800 l.)			

L'évacuation d'une tonne de papier a coûté fr. 80.-- le premier trimestre, fr. 60.-- le reste de l'année 1997.

Une place de collecte pour les déchets végétaux a été installée à l'ancienne décharge du "Bois des Ages".

#### 6.6. Eclairage public

Plusieurs interventions ont eu lieu en 1997 pour des réparations et maintenance du réseau :

- création de l'éclairage de la route de Bénex
- création partielle de l'éclairage du chemin de la Redoute
- création de l'éclairage du chemin des Mélèzes
- création de l'éclairage du parking des Abériaux (2ème étape)

### 7. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

#### 7.1. Instruction publique

##### Administration scolaire

La direction des écoles est assurée par M. Guy FERRO et le secrétariat par Mme Anne FISCHER, à 60 %.

##### Arrondissement

L'administration des classes pré-gymnasiales s'effectue dans le cadre de l'établissement de Nyon-Marens.

##### Autorité scolaire

##### Commission scolaire de Prangins

Cette commission scolaire, présidée par Mme Claudine BERTHET, s'est réunie à 7 reprises en 1997.

##### Commission scolaire d'arrondissement

Cette commission scolaire d'arrondissement, élue pour la législature en cours, n'a pas subi de modification. Elle s'est

réunie une fois en 1997, en juin, pour fixer les seuils d'admission dans les différentes divisions secondaires.

### Conseil exécutif

Ce conseil a eu trois séances en 1997 concernant les comptes et le budget.

### Etablissements primaire et secondaire de Prangins

#### Année scolaire en cours 1997 - 1998

L'établissement scolaire de Prangins occupe 26 enseignants primaires et secondaires (y compris appuis, maîtres spécialisés, temps partiels).

280 élèves sont répartis dans 14 classes à la rentrée 1997  
dont       70 élèves en classes enfantines  
          128 élèves en classes primaires  
          82 élèves en classes secondaires

En plus :

53 élèves sont en pré-gymnasiale à Nyon  
22 enfants fréquentent l'école privée  
5 enfants dépendent de l'enseignement spécialisé

### Réunion de parents

Les maîtres ont organisé douze réunions. Les parents des élèves de 5ème ont été réunis 2 fois par M. G. FERRO pour l'orientation des élèves.

En juin, une journée "portes ouvertes" a été préparée à l'intention des parents des classes enfantines pour les nouveaux inscrits.

### Camps

8-9 DS/DT	MM. MACK et BORGEAUD	mai	Munich, voyage de fin d'études
6-7 DS	Mmes LECOULTRE et ROCHAT	juin	Froideville, camp artistique

### Joutes sportives

Le "Challenge sportif interclasses" a eu lieu en septembre 1997. Ce concours a été organisé par Mme S. VAN ROOIJ, avec le soutien de Mme N. MONNARD, infirmière scolaire, pour l'action "santé diététique".

Les joutes individuelles (athlétisme) se sont déroulées à la fin du mois de mai.

#### Programme de prévention de la santé

- Prévention de la santé en général, Mme N. MONNARD, infirmière scolaire
- Education sexuelle (Pro Familia)
- Sensibilisation aux bruits
- Prévention contre la violence et les abus sexuels, contre la fumée, les drogues, les toxicomanies

#### Soutien pédagogique

- Devoirs surveillés
- Appuis pour élèves en difficultés
- Classes d'accueil à Nyon pour élèves non-francophones
- Animation pédagogique en informatique
- Animation pédagogique en gymnastique
- Antenne pédagogique et logopédique

#### Autres mesures de préventions

- Education routière (Gendarmerie vaudoise)
- Prévention des accidents (Police de Prangins et BPA)
- Prévention contre la délinquance et la violence (Brigade des mineurs)
- Patrouilleurs scolaires (un grand merci aux 10 mamans d'élèves qui se dévouent d'année en année pour la sécurité des enfants)

#### Promotions

Ces promotions 1997 se sont déroulées en deux parties.

- La partie officielle a eu lieu le jeudi 3 juillet 1997 à la salle de rythmique du collège de La Combe. Lors de cette cérémonie, les certificats suivants ont été remis :
  - 7 certificats DS, section commerciale;
  - 5 certificats DT à options;
  - divers prix ont également été distribués à cette occasion.

Un apéritif offert par la Commune a clôturé cette partie officielle.



- Le vendredi 4 juillet 1997, toutes les classes ont participé à une marche le long de la Promenthouse. Les mauvaises conditions atmosphériques ont perturbé la suite du programme.

### Orientation scolaire et professionnelle

Conformément à la législation en vigueur, l'Office a procédé à diverses séances d'information avec les parents d'élèves, les maîtres et les conseils de classes pour proposer le service d'orientation.

Il reçoit également de nombreux élèves pour une orientation individuelle.

### 7.2. Cultes

Mlle C. DU PASQUIER est désormais seule titulaire responsable du poste d'organiste de notre temple.

M. D. VODOZ remplit avec sérieux et ponctualité sa mission de sacristain.

### 8. POLICE

#### 8.1. Service de police

Le caporal François PETERMANN est chef du service de police. Il est secondé par l'appointé de police Nicolas LEGERET.

### Tâches accomplies en 1997

Amendes d'ordre	170
Avertissements	29
Rappels amendes d'ordre	38
Sentences sans citation	33
Plaintes/Constats	18
Rapports dénonciations divers	14
Rapports de dommages à la propriété	6
Rapports divers	21
Naturalisations ordinaires	4
Naturalisations facilitées	5
Mandats	12
Commandements de payer	135
Décès sur territoire communal	6
Ensevelissements	1
Avis de décès	15
Urnes cinéraires	3
Nuitées	1'210
Taxe séjour établissement médical	0

En outre, les différents cas ci-dessous ont été traités par notre Service de police :

80 candélabres défectueux  
15 objets trouvés - restitués 6  
9 objets signalés perdus  
13 cas de vol ou de perte de cartes d'identité  
16 cas de retrait du permis de conduire (de 1 à 8 mois)  
plus de 67 cas de vols, cambriolages, tentatives de cambriolage, tentatives d'effraction et vols de véhicule.

#### Evolution du nombre de nuitées

Le nombre de nuitées enregistré par le Service de police a chuté en 1997 suite à la fermeture de l'Hôtel du Clos-de-Sadex.

#### Bureau de prévention des accidents (BPA)

Le 9 octobre 1997, l'appointé N. LEGERET met sur pied une exposition relative à la sensibilisation des adultes à l'insécurité routière. Pour l'occasion, une voiture géante est installée devant la Maison de Commune.

Le 30 octobre 1997 est organisé dans le préau du collège de La Combe le contrôle annuel des cycles et cyclomoteurs, en compagnie d'un garagiste agréé. Plus de 30 engins ont été entièrement vérifiés.

#### Patrouille mixte

Depuis le 15 mars 1997, les polices municipales de Nyon, Gland et Prangins travaillent de concert.

Une patrouille formée d'un agent de Nyon et d'un agent de Gland (24 x par mois) ou d'un agent de Prangins (6 ou 7 x par mois) répond aux interventions, sur le territoire des trois Communes, entre 19 heures et 5 heures.

#### Bilan (Prangins uniquement)

Amendes d'ordre	30	
Interventions diverses	53	
Dénonciations diverses	14	compris
Surveillances	10	dans les
Recherches diverses	8	tâches
Fiches techniques (défectuosité)	15	accomplies
Contrôles individus	27	en 1997
Contrôles fermeture établiss. publics	43	
Contrôles circulation	19	

## 8.2. Contrôle de l'habitant

En 1997, 850 mutations ont été enregistrées.

Au 31 décembre 1997, la Commune de Prangins comptait 2'788 habitants, contre 2'736 à fin 1996 (sans les fonctionnaires internationaux).

En voici la répartition :

### Evolution de la population suisse et étrangère de 1987 à 1997, pour les étrangers, chiffres du Registre central des étrangers

<u>Année</u>	<u>Suisses</u>	<u>Etrangers</u>	<u>Habitants</u>
1987	1'799	415	2'214
1988	1'847	420	2'267
1989	1'989	448	2'437
1990	2'003	462	2'465
1991	2'001	501	2'502
1992	2'015	568	2'583
1993	2'092	605	2'697
1994	2'123	620	2'743
1995	2'131	637	2'768
1996	2'117	619	2'736
1997	2'155	633	2'788

Les prévisions pour les années à venir sont à la hausse.

### Evolution de la population de Prangins au cours des trois dernières années

	<u>1995</u>	%	<u>1996</u>	%	<u>1997</u>	%
<u>Suisses</u> :						
Bourgeois de Prangins	109		106		107	
Vaudois d'autres						
Communes	723		708		708	
Confédérés	1'299		1'303		1'340	
<hr/>						
Total des Suisses	2'131		2'117		2'155	
		77.0		77.4		77.3

Répartition des Confédérés :

Berne	245
Genève	245
Fribourg	168
Valais	106
Neuchâtel	71
Jura	59
Tessin	37
Autres	<u>409</u>
Total	<u>1'340</u>
	=====

	<u>1995</u>	%	<u>1996</u>	%	<u>1997</u>	%
<u>Etrangers :</u>						
Chiffres communiqués par l'Office fédéral des Etrangers	637	<u>23.0</u>	619	<u>22.6</u>	633	<u>22.7</u>
	100.0		100.0		100.0	
Total de la population au 31.12.1997	<u>2'768</u>		<u>2'736</u>		<u>2'788</u>	
	=====		=====		=====	

Répartition des étrangers :

Italie	143
France	102
Grande-Bretagne	103
Portugal	54
Ex-Yougoslavie	50
Espagne	66
USA	42
Autres pays	<u>73</u>
Total	<u>633</u>
	===

Autorisations accordées à des étrangers durant l'année et selon le type

	<u>1995</u>	<u>1996</u>	<u>1997</u>
A (saisonnière)	7	4	5
B (annuelle)	150	130	129
C (établissement)	487	489	499
L (temporaire)	8	4	5
G (frontalière)	62	62	60
F (livret requérants admis)	22	24	2
Au bénéfice d'une carte de légitimation du DFAE	81	49	58
Assentiment de travail sur le canton de Vaud (employeurs à Prangins)	10	14	13
N (livret requérants d'asile)			22

Mutations enregistrées durant 1997

Arrivées	:	320	
Départs	:	316	
Mariages	:	16	
Naissances	:	28	(11 garçons, 17 filles)
Décès	:	10	(6 hommes, 4 femmes)
Naturalisations	:	6	
Actes de reconnaissance	:	1	
Changements d'adresse	:	77	
Autres	:	<u>76</u>	
Soit un total de	:	850	
		===	

Nombre de cartes d'identité délivrées : 234  
Renseignements commerciaux : 110

Population "Jeunesse"

Il est intéressant de constater que l'évolution de la population entre 0-16 ans, qui était en baisse en 1996, subit une forte augmentation de 37 unités en 1997.

**8.3. Formation permanente**

Concernant la formation permanente, les deux policiers de Prangins ont participé à des cours sur différents sujets d'actualité, au poste de police de Nyon.

## 9. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Le nouveau Règlement communal sur le Service de défense contre l'incendie et de secours (RCSDIS), adopté par le Conseil communal dans sa séance du 13 mai 1997, a été adopté par le Conseil d'Etat le 15 août 1997. La première version de ce règlement avait été ratifiée par le Conseil communal le 22 novembre 1995 mais refusée par le Conseil d'Etat.

La solution du local pour le Service du feu n'a pas été trouvée durant l'exercice 1997. Le parking des Abériaux a été réalisé en laissant provisoirement le local implanté à cet endroit. Diverses solutions sont à l'étude.

Des exercices et séances d'Etat-major ont été organisés durant l'année écoulée représentant un total de 878 h.

Le corps des sapeurs-pompiers de Prangins est intervenu à 21 reprises. De plus, il a assuré 165 h. de surveillance et autres services. Les Autorités communales, au nom de la population, remercient le Commandant, l'Etat-major et l'ensemble des sapeurs-pompiers de leur dévouement à la cause publique.

L'effectif du Corps des sapeurs-pompiers de Prangins, au 31 décembre 1997, est de 40 personnes : 5 membres à l'Etat-major, 6 cadres et 29 hommes répartis dans 4 groupes. La diminution de 4 personnes par rapport à 1996 n'est pas due à une quelconque difficulté de recrutement, mais à une décision de l'Etat-major.

La collaboration avec le Centre de renfort de Nyon (CR) se poursuit pour une plus grande rapidité d'intervention avec les moyens les mieux adaptés et des hommes régulièrement entraînés dans le cadre de cette collaboration.

## 10. PROTECTION CIVILE (Pci)

La mise en place des nouvelles structures dans le sens d'une régionalisation n'a pas évolué de manière significative, tout au moins au niveau municipal.

M. Christian MONNEY est responsable du poste d'attente de Prangins. Ce poste est déjà assimilé à un quartier de Nyon. La Municipalité remercie M. Christian MONNEY pour le soin qu'il apporte dans l'exercice de son mandat.

Le coût total pour 1997 est de fr. 35'410.10, soit très proche des fr. 12.30 par habitant budgetés.

## 11. TRANSPORTS PUBLICS

La motion SCHMID déposée le 24 septembre 1997 a donné l'occasion à la Municipalité de répondre de manière détaillée et claire à la situation actuelle des transports publics.

Le 1er juin 1997 a été mis en place un nouveau concept avec diminution des prestations spécialement sur le parcours 2 qui passe à une cadence de 30 minutes rendue nécessaire par la nouvelle structure des horaires CFF.

Le circuit 5 de Prangins a été arrangé; Prangins ne souhaitant pas une augmentation de prestations kilométriques sur son territoire.

La participation financière de la commune au compte d'exploitation 1997 du Bus Nyon-Prangins est de Fr. 262'640.20. La clé de répartition actuelle est de 75 % Nyon et 25 % Prangins.

Plus de 400'000 personnes ont fait usage de ce moyen de transport en 1997.

## 12. SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE (Liste limitée aux sociétés avec participation financière)

Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC), Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN), Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE), Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM), Association pour l'Aménagement de la Région Nyonnaise (ARN), Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC), Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM), Service Technique Intercommunal du district de Nyon (STI), Bureau Vaudois d'Adresses (BVA).

## 13. SOCIETES LOCALES

Les relations entre les sociétés locales, plus particulièrement l'association faitière l'USL, et la Municipalité sont d'autant plus sympathiques que la vie de notre village est fortement marquée par celle de ses sociétés. La Municipalité est consciente du soutien à apporter, soutien que l'Exécutif souhaite répartir en fonction des besoins liés à l'activité des sociétés comme à leurs contributions envers les diverses catégories d'habitants de Prangins.

Par ailleurs, tout est mis en oeuvre pour fournir aux sociétés les locaux et terrains indispensables à leurs activités. Les locaux qui ne sont occupés que temporairement sont mis gratuitement à disposition; par contre, ceux qui le sont en permanence font l'objet de conventions.

Relevons encore que la manifestation du 1er août a été organisée par la Société de Développement et le FC Prangins-Sport que la Municipalité tient à remercier. Elle adresse sa plus vive reconnaissance aux sociétés et à leurs membres pour leur contribution à l'animation et à la vie culturelle et sportive de Prangins.

#### 14. DIVERS

##### 14.1. Réseau de mères d'accueil de jour

Sous la responsabilité de Mme M. BRUGGER, les 12 mamans de jour ont accueilli 29 enfants en 1997, à plein temps ou à temps partiel. Elles étaient présentes à la Fête au Village pour se faire mieux connaître. Mme M. BRUGGER a poursuivi sa formation de responsable de réseau.

##### 14.2. 3ème âge - Anniversaires

La Commune a eu l'agréable devoir de fêter les 90 ans de M. Robert BERNARD, le 4 février 1997, Mme Elsa ZBINDEN, le 15 juillet 1997, M. Alfred OGUEY, le 13 septembre 1997 et Mme Ida MULLER, le 3 octobre 1997.

Dans chaque cas, une délégation de la Municipalité a offert cadeaux et fleurs.

##### 14.3. 3ème âge - Fête de fin d'année

Cette réunion de fin d'année s'est déroulée le 16 décembre 1997 dans la salle du Conseil communal de la Maison de Commune. Plus de nonante convives de 70 ans et plus, ainsi que les "Prangyms" y ont pris part. Après l'apéritif, un délicieux repas a été servi et des élèves de 5ème année ont chanté pour leurs aînés.

##### 14.4. Accueil des nouveaux citoyens

Le 10.11.1997, la Municipalité, accompagnée du Président du Conseil communal, a reçu les jeunes de la Commune ayant atteint leur majorité civique. Sur 22 jeunes citoyens et citoyennes invités, 4 étaient présents. Après une brève présentation des Autorités communales, le fonctionnement et les caractéristiques



de la Commune, la soirée s'est poursuivie par un repas et dans une ambiance très sympathique.

15. CONCLUSION

L'année 1997 a été pour notre Commune une année durant laquelle plusieurs travaux d'édilité ont pu être menés à bien. D'autres projets se sont concrétisés et certains ont été remis en chantier. Le traitement des affaires courantes, l'étude de plusieurs dossiers font apparaître des difficultés croissantes dans le règlement des problèmes. Notre communauté villageoise n'échappe pas aux mutations et changements de société que nous vivons à une plus grande échelle.

La Municipalité exprime ses remerciements au Conseil communal, à son bureau et à tous les membres du personnel communal pour leur engagement. Nos remerciements vont aussi à tous ceux qui à un titre ou à un autre, oeuvrent pour le bien des habitants de Prangins.



# MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL  
DE PRANGINS

---

**BOUCLEMENT DES COMPTES DE L'EXERCICE 1997**

Préavis No 3/98 (2ème partie)

Responsable : La Municipalité

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous présente le bouclement des comptes de l'exercice 1997 (2ème partie du rapport de gestion), sur la base des art. 21 à 31 du Règlement sur la comptabilité des communes du 14.1.1979 (mis à jour le 1.1.1990).

La comptabilité et les comptes sont présentés de la même façon que l'an passé.

S.E.O.

<u>BOUCLEMENT DES COMPTES</u>		Page
<b>TABLE DES MATIERES</b>		
1.	RESUME (RESULTATS)	3
2.	RESUME (AMORTISSEMENTS, ETC.)	4
2.1	Amortissements ordinaires	4
2.2.	Amortissements extraordinaires et attributions	5
3.	BILAN	6
3.1.	Bilan global	6
3.2.	Bilan détaillé - explications	7
4.	DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	22
5.	SOURCES ET EMPLOIS DES FONDS	22
6.	EMPRUNTS	23
7.	FONDS DE RESERVES	24
8.	TABLEAU DES COMPTES (GLOBAL)	25
9.	ANALYSE PAR CHAPITRE DU TABLEAU DES COMPTES	26
10.	TABLEAU DES COMPTES (PAR RUBRIQUE)	27
11.	COMPARAISON DES EXERCICES	72
12.	COMMENTAIRES ET ANALYSE	73
13.	CONCLUSION	75
	<u>Annexes</u> : comptes EIDM	76

1. RESUME (RESULTATS) (sans tenir compte des centimes)

1.1. Résultat avant amortissements ordinaires,  
extraordinaires et attributions

Revenus		Fr. 14'460'472.--
Charges		<u>Fr. 11'031'935.--</u>
Excédent des revenus		Fr. 3'428'537.--

1.2. Résultat après amortissements ordinaires

Revenus		Fr. 14'460'472.--
Charges	Fr. 11'031'935.--	
Amortissements	<u>Fr. 819'623.--</u>	<u>Fr. 11'851'558.--</u>
Excédent des revenus		Fr. 2'608'914.--

1.3. Résultat après amortissements ordinaires,  
extraordinaires + attributions

Revenus		Fr. 14'460'472.--
Charges	Fr. 11'031'935.--	
Amortissements ordinaires	Fr. 819'623.--	
Amortissements extraordinaires + attributions	<u>Fr. 2'604'975.--</u>	<u>Fr. 14'456'533.--</u>
Résultat final		Fr. 3'939.--

2. RESUME (AMORTISSEMENTS, ETC.)

2.1. Amortissements ordinaires

Commune de Prangins  
Année comptable : 1997

Journal de comptabilisation des écritures au 27.04.98

Journal No 81

Date	Compte débit	Compte crédit	No pièce	Libellé	Montant comptabilisé	
					D O I T	A V O I R
31.12.97	230.3311			Amortiss. 97, étude rte Creux-du-Loup	4'000,00	
31.12.97		9141.195		Amortiss. 97, étude rte Creux-du-Loup		4'000,00
31.12.97	230.3311			Amortiss. 97, réfection Av. Gén.-Guiguer	19'700,00	
31.12.97		9141.100		Amortiss. 97, réfection Av. Gén.-Guiguer		19'700,00
31.12.97	230.3312			Amortiss. 97, collège + abri PC	338'020,00	
31.12.97		9143.105		Amortiss. 97, collège + abri PC		338'020,00
31.12.97	230.3312			Amortiss. 97, transform. bât. "La Place"	221'333,00	
31.12.97		9143.117		Amortiss. 97, transform. bât. "La Place"		221'333,00
31.12.97	230.3804			Attribution 97, numérisation du cadastre	26'000,00	
31.12.97		9282.185		Attribution 97, numérisation du cadastre		26'000,00
31.12.97	230.3804			Attribution 97, parking "Abériaux"	138'500,00	
31.12.97		9282.145		Attribution 97, parking "Abériaux"		138'500,00
31.12.97	230.3804			Attrib. 97, réf. rte Bénex/Bénex-Dessus	72'070,00	
31.12.97		9282.130		Attrib. 97, réf. rte Bénex/Bénex-Dessus		72'070,00
TOTAL					819'623,00	819'623,00

2.2. Amortissements extraordinaires et attributions

Commune de Prangins  
Année comptable : 1997

Journal de comptabilisation des écritures au 31.12.97

Journal No 82

Date	Compte débit	Compte crédit	No pièce	Libellé	Montant comptabilisé	
					D O I T	A V O I R
31.12.97	230.3321			Amortiss., solde réf. av. Gén.-Guiguer	548'629,85	
31.12.97		9141.100		Amortiss., solde réf. av. Gén.-Guiguer		548'629,85
31.12.97	230.3321			Amortiss., seuil ralentiss. La Bossière	56'893,60	
31.12.97		9141.130		Amortiss., seuil ralentiss. La Bossière		56'893,60
31.12.97	230.3321			Amortiss., étude Creux-du-Loup	27'280,00	
31.12.97		9141.195		Amortiss., étude Creux-du-Loup		27'280,00
31.12.97	230.3321			Amortiss., étanchéité toiture collège	44'000,00	
31.12.97		9143.140		Amortiss., étanchéité toiture collège		44'000,00
31.12.97	230.3321			Amortiss., véhicule multibenne	71'000,00	
31.12.97		9146.120		Amortiss., véhicule multibenne		71'000,00
31.12.97	230.3321			Amortiss., suppl. Collège + abri PC	278'644,50	
31.12.97		9143.105		Amortiss., suppl. Collège + abri PC		278'644,50
31.12.97	230.3321			Amortiss., suppl. bâtiment "La Place"	162'410,70	
31.12.97		9143.117		Amortiss., suppl. bâtiment "La Place"		162'410,70
31.12.97	230.3803			Attribution 1997, ouvrages importants	1'366'116,20	
31.12.97		9282.125		Attribution 1997, ouvrages importants		1'366'116,20
31.12.97	230.3803			Attribution 1997, route de Bénex	50'000,00	
31.12.97		9282.130		Attribution 1997, route de Bénex		50'000,00
TOTAL					2'604'974,85	2'604'974,85

3. BILAN

COMMUNE DE PRANGINS

3.1. Bilan global

Bilans aux 31 décembre 1997 & 31 décembre 1996

ACTIFS	1997		1996	
	Fr.	%	Fr.	%
Caisse	14'806.90	0.04	12'777.80	0.03
CCP	456'908.06	1.29	83'279.39	0.22
Banques	3'283'001.77	9.25	6'086'481.25	16.42
<b>Disponible</b>	<b>3'754'716.73</b>	<b>10.58</b>	<b>6'182'538.44</b>	<b>16.68</b>
Débiteurs	716'503.38	2.02	1'044'439.01	2.82
Recette de l'Etat	5'511'244.75	15.54	5'440'043.50	14.67
<b>Débiteurs</b>	<b>6'227'748.13</b>	<b>17.56</b>	<b>6'484'482.51</b>	<b>17.49</b>
Actifs transitoires			9'600.00	0.03
Actifs d'exploitation			9'600.00	0.03
Patrimoine financier	13'692'444.60	38.60	13'722'417.60	37.01
Patrimoine administratif	10'843'285.60	30.57	9'779'868.35	26.38
<b>Investissements</b>	<b>24'535'730.20</b>	<b>69.16</b>	<b>23'502'285.95</b>	<b>63.40</b>
Titres	185'660.00	0.52	185'710.00	0.50
Capitaux de dotation	185'660.00	0.52	185'710.00	0.50
Autres dépenses à amortir	371'323.00	1.05	95'290.50	0.26
Avances aux financements spéciaux	399'778.40	1.13	612'738.75	1.65
Autres actifs	771'101.40	2.17	708'029.25	1.91
<b>Total des actifs</b>	<b>35'474'956.46</b>	<b>100.00</b>	<b>37'072'646.15</b>	<b>100.00</b>

PASSIFS	1997		1996	
	Fr.	%	Fr.	%
Créanciers et passifs transitoires	1'282'698.82	3.62	1'154'468.50	3.11
<b>Exigible à court terme</b>	<b>1'282'698.82</b>	<b>3.62</b>	<b>1'154'468.50</b>	<b>3.11</b>
Emprunts	23'870'000.00	67.29	26'890'000.00	72.53
<b>Exigible à long terme</b>	<b>23'870'000.00</b>	<b>67.29</b>	<b>26'890'000.00</b>	<b>72.53</b>
Fonds de réserve	9'627'380.29	27.14	8'337'239.77	22.49
Capital	694'877.35	1.96	690'937.88	1.86
<b>Fonds propres</b>	<b>10'322'257.64</b>	<b>29.10</b>	<b>9'028'177.65</b>	<b>24.35</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>35'474'956.46</b>	<b>100.00</b>	<b>37'072'646.15</b>	<b>100.00</b>

3.2. Bilan détaillé - Explications

I. BILAN AU 31 DECEMBRE 1997

Nous nous sommes tout d'abord assurés que le bilan au 31 décembre 1996, tel qu'il a été approuvé par le Conseil Communal a bien été reporté à compte nouveau à la date du 1er janvier 1997.

Nous avons également constaté que le bilan au 31 décembre 1997, reproduit en annexe du présent rapport, ressort bien des fiches du Grand Livre régulièrement tenu.

ACTIF

	1997 / Fr.	1996 / Fr.
<u>Caisse</u>	14'806.90	12'777.80
Soit :		
Caisse bourse	3'287.45	
Fonds caisse réception	200.00	
Fonds caisse contrôle habitants	200.00	
Caisse corps sapeurs-pompiers	87.15	
Caisse commission scolaire	11'032.30	
Comme ci-dessus	14'806.90	
<u>Compte de chèques postaux</u>	456'908.06	83'279.39
Soilde conforme à l'état de compte délivré par l'office en date du 31 décembre 1997.		



Banques

a) BCV 203 38.79

0.00

Compte soldé le 2 septembre 1997.

b) BCV 672.59.70

48'078.00

Solde conforme au relevé bancaire  
en date du 31 décembre 1997

Nominal : Fr. 1'500'000.--

c) UBS 593.702.B1N

1'234'923.77

Solde conforme au relevé bancaire  
en date du 31 décembre 1997.

Nominal : Fr. 1 000 000.--

d) UBS, placement à terme

2'000'000.00

Placement du 23.12.97 au 23.01.98 à 1.125 %

e) UBS 593.701.M1A

0.00

Compte d'épargne soldé le 30 septembre 1997

Comme ci-dessus

3'283'001.77

3'283'001.77

6'086'481.25

Débiteurs divers

677'248.78

686'635.45

Soit principalement :

- S.I.Nyon : taxes épuration et entretien à recevoir	283'513.20
- TVA : Impôt préalable sur STEP, à récupérer	132'268.29
- Régie Fritsch & Locatelli	78'606.70
- B.N.P. retrocession	70'000.00
- Divers débiteurs courants	38'200.04
- Taxes de raccordement eau / égout	37'618.00
- Fournisseurs : factures payées 2X, rembt à recevoir	23'019.05
- Nyon : rétrocession s/publ. et abt bus BNP	10'215.50
- AVS : contribution aux frais d'agence	3'808.00

Comme ci-dessus

677'248.78

A ce jour, ces mêmes débiteurs restent encore devoir Fr. 15'123.-

Prévoyance + aide sociale : avances

2'772.00

4'345.15

Soit des avances au Service de la Prévoyance et d'Aide sociale à valoir sur les indemnités 1997 dans le cadre de l'action "Bouton d'Or".

Solde confirmé par le décompte du service de prévoyance et d'aide sociale du 16 décembre 1997.

S.E.I.C.

0.00

275'681.30

Le service des eaux a été transféré aux S.I. de Nyon

Recettes de l'Etat

	<i>s/ relevés mars 1998</i>	<i>acptes reçus en 1998</i>	<i>Valeur au 31.12.1997</i>
<i>P. Morales</i>	254'692.05	1'235'000.00	1'489'692.05
<i>P. Physiques</i>	1'750'552.70	2'271'000.00	4'021'552.70
	2'005'244.75	3'506'000.00	5'511'244.75

5'511'244.75

5'440'043.50

Impôt anticipé

Soit l'impôt prélevé en 1997 sur les rendements de capitaux soumis (Fr. 105'072.86).  
La demande en récupération a été faite le 16 janvier 1998.

36'775.38

57'759.34

Débiteurs loyers

<i>Soit :</i>		
<i>loyers versés d'avance</i>		-5'410.00
<i>loyers dus</i>		3'180.00
		<hr/>
<i>Comme ci-dessus</i>		-2'230.00

-2'230.00

12'287.00

TVA préalable

<i>Soit :</i>		
<i>TVA préalable "Abériaux"</i>		0.00
<i>TVA préalable "STEP"</i>		1'937.21
<i>TVA préalable "Eaux"</i>		0.00
		<hr/>
<i>Comme ci-dessus</i>		1'937.21

1'937.21

7'730.77

Placements patrimoine financier  
(terrains & bâtiments)

13'692'444.60

13'722'417.60

Terrains & bâtiments

1'235'111.00

Valeur au 1.1.97  
Achat parcelle 74

1'219'421.00  
15'690.00

Comme ci-dessus

1'235'111.00

La Barcarolle

4'774'365.75

Sans changement.

Amélioration Port des Abériaux

4'132'201.40

	<u>Au 1.01.97</u>	<u>exercice 1997</u>	<u>Valeur 31.12.97</u>
Investissement	4'592'880.40	0.00	4'592'880.40
Partic.assurance	-26'560.00	0.00	-26'560.00
Amortissement	-388'456.00	-45'663.00	-434'119.00
<u>Comme ci-dessus</u>			4'132'201.40

Immeuble locatif

3'550'766.45

Sans changement.

Total

13'692'444.60

Actifs transitoires

0.00

9'600.00

Investissements patrimoine administratif

10'843'285.60

9'779'868.35

Réfection Avenue Général Guiger

0.00

	<u>Au 1.01.97</u>	<u>exercice 1997</u>	<u>Valeur 31.12.97</u>
Investissement	507'669.40	144'660.45	652'329.85
Amortissement		-568'329.85	-568'329.85
Prélèvt s/fds réserve service des eaux	0.00	-84'000.00	-84'000.00
<u>Comme ci-dessus</u>			<u>0.00</u>

Crédit demandé : Fr. 700 000.-

Amortissement : 30 ans

Equipement Sur La Croix (Z.I.)

278'710.90

Soit l'investissement 1997

Crédit demandé : Fr. 465 000.-

Amortissement : 30 ans

Élargissement ch. de la Redoute

7'727.15

Soit l'investissement 1997

Crédit demandé : Fr. 657 500.-

Amortissement : 30 ans

Réfections route de Benex / Benex-dessus 2'038'038.00

	<u>Au 1.01.97</u>	<u>exercice 1997</u>	<u>Valeur 31.12.97</u>
Investissement	535'825.00	1'588'608.00	2'124'433.00
Participations		-86'395.00	-86'395.00
<u>Comme ci-dessus</u>			<u>2'038'038.00</u>

Crédit demandé : Fr.2 580 000.--

Amortissement : 30 ans

Seuil de ralentissement La Bossière 0.00

L'investissement, de Fr. 56 893.60, a été entièrement amorti.

Rénovation STEP Abériaux 2'136'196.75

	<u>Au 1.01.97</u>	<u>exercice 1997</u>	<u>Valeur 31.12.97</u>
Investissement	1'901'415.55	425'848.20	2'327'263.75
Subventions	-191'067.00	0.00	-191'067.00
<u>Comme ci-dessus</u>			<u>2'136'196.75</u>

Crédit demandé : Fr. 2 295 000.--

Amortissement : par prélèvement sur les réserves financements  
spéciaux "épuration"

Parking des Abériaux 1'952'992.80

	<u>Au 1.01.97</u>	<u>exercice 1997</u>	<u>Valeur 31.12.97</u>
Investissement	1'870'407.20	325'585.60	2'195'992.80
Participations *	-243'000.00	0.00	-243'000.00
<b>Comme ci-dessus</b>			<b>1'952'992.80</b>

\* Participation de la Confédération à l'abaissement du parking.

Crédit demandé : Fr. 2 770 000.--

Amortissement : 20 ans

Numérisation plan cadastral 140'637.00

Soit l'investissement 1994 (sans changement).

Crédit demandé : Fr. 260 000.--

Amortissement : 10 ans

Etude Route "Creux-du-Loup" 0.00

	<u>Au 1.01.97</u>	<u>exercice 1997</u>	<u>Valeur 31.12.97</u>
Investissement	35'280.00	0.00	35'280.00
Prélèvement dans fds de réserve		-4'000.00	-4'000.00
Amortissement		-31'280.00	-31'280.00
<b>Comme ci-dessus</b>			<b>0.00</b>

Crédit demandé : Fr. 40 000.--

Amortissement : 10 ans

Bâtiment & construction à amortir 1.00

Sans changement.

Construction Collège + PC + parking 2'500'000.00

	<u>Au 1.01.97</u>	<u>exercice 1997</u>	<u>Valeur 31.12.97</u>
Investissement	8'950'586.50	0.00	8'950'586.50
Subsides	-1'711'602.00	0.00	-1'711'602.00
Amortissement	0.00	-616'664.50	-616'664.50
Prélèvt s/fds réserve abris PC	-3'921'120.00	-201'200.00	-4'122'320.00
<u>Comme ci-dessus</u>			<u>2'500'000.00</u>

Crédit demandé : Fr. 9 393 000.--

Amortissement : 30 ans

Travaux transformation "La Place" 1'500'000.00

	<u>Au 1.01.97</u>	<u>exercice 1997</u>	<u>Valeur 31.12.97</u>
Investissement	6'283'887.80	0.00	6'283'887.80
Prélèvt s/fds réserve "La Place"	-4'400'144.10	0.00	-4'400'144.10
Amortissement	0.00	-383'743.70	-383'743.70
<u>Comme ci-dessus</u>			<u>1'500'000.00</u>

Crédit demandé : Fr. 6 170 000.--

Amortissement : 30 ans

Avant projet complexe "Les Morettes" 21'090.00

Soit l'investissement 1996 (sans changement)

Crédit demande : Fr. 220 000.--

Amortissement : 30 ans

Etanchéité toiture du collège 0.00

L'investissement 1997, de Fr. 44 000.--, a été entièrement amorti.



Complexe des Morettes 267'890.00

Soit l'investissement 1997

Réseau d'eau 1.00

Sans changement.

Mobilier, machines, véhicules 1.00

Sans changement.

Véhicule multibennes 0.00

L'achat du véhicule, de Fr. 71 000.-, a été entièrement amorti.

Total 10'843'285.60

Titres patrimoine administratif

<u>Désignation</u>	<u>Valeur au 31.12.1997</u>	<u>Valeur au bilan</u>
1144 act. nom SEIC Fr. 125.-	0.00	143'000.00
42 act. privil. Nyon-St-Cergue Morez Fr. 250.-	0.00	1'050.00
10 act. SAPAN SA Fr.250.-	0.00	10.00
46 act. CVE Fr. 500.-	0.00	23'000.00
Fr.8 700.- Logacop, Lausanne	0.00	0.00
181 act. nom SADEC SA Fr. 100.-	0.00	18'100.00
Fr. 500.- Bureau Vaud. Adresses	0.00	500.00
	<u>0.00</u>	<u>185'660.00</u>

185'660.00

185'710.00

Frais d'émission à amortir

371'323.00

95'290.50

Frais d'émission (Sie 43) auprès de la Centrale  
d'Emission des Communes Suisses (amort en 10 ans)

0.00

Frais de l'emprunt  
de Fr. 7 000 000.- 187'200.00  
.J. amortissements 1987 à 1996 -171'600.00  
.J. amortissement 1997 -15'600.00

Comme ci-dessus 0.00

Frais d'émission (Sie 49) auprès de la Centrale  
d'Emission des Communes Suisses (amort en 10 ans)

0.00

Frais de l'emprunt  
de Fr. 4 000 000.- 152'400.00  
.J. amortissements 1989 à 1996 -107'950.00  
.J. amortissement 1997 -44'450.00

Comme ci-dessus 0.00

Frais d'émission (Sie 52) auprès de la Centrale  
d'Emission des Communes Suisses (amort en 10 ans)

6'460.00

Frais de l'emprunt  
de Fr. 2 000 000.- 53'400.00  
.J. amortissements 1990 à 1996 -43'710.00  
.J. amortissement 1997 -3'230.00

Reste à amortir 6'460.00

Frais d'émission (Sie 54) auprès de la Centrale  
d'Emission des Communes Suisses (amort en 10 ans)

19'763.00

Frais de l'emprunt  
de Fr. 3 000 000.- 60'300.00  
.J. amortissements 1991 à 1996 -34'749.50  
.J. amortissement 1997 -5'787.50

Reste à amortir 19'763.00

Frais d'émission (Sie 77) auprès de la Centrale  
d'Emission des Communes Suisses (amort en 9 ans) 216'500.00

Frais de l'emprunt  
de Fr. 7 000 000.- 220'500.00  
./. amortissement 1997 -4'000.00

Reste à amortir 216'500.00

Frais d'émission (Sie 78) auprès de la Centrale  
d'Emission des Communes Suisses (amort en 11 ans) 128'600.00

Frais de l'emprunt  
de Fr. 4 000 000.- 129'600.00  
./. amortissement 1997 -1'000.00

Reste à amortir 128'600.00

Total 371'323.00

Avances aux financements spéciaux

399'778.40

612'738.75

Epuraton, canalisations

Avances au 1.01.97 612'738.75  
Excédent de recettes affectées -212'960.35

Avances au 31.12.97 399'778.40

Renseignements complémentaires

Bâtiments : valeur ECA Fr. 41'717'004.00  
Mobilier : Valeur ECA Fr. 4'509'000.00

**TOTAL DE L'ACTIF**

35'474'956.45

37'072'646.15

PASSIF

Créanciers

Soit les créanciers ordinaires. Au moment de notre contrôle, tout était payé.

C/c E.I.D.M.

C/c plan quartier les Mèlèzes

La commune gère en lieu et place des parties concernées les mouvements financiers concernant le plan du quartier.

C/c créanciers loto

Solde des cartons de loto en stock au 31.12.97.

TVA due

Emprunts à moyen et long terme

Voir tableau page suivante.

Passifs transitoires

Soit les intérêts courus sur emprunts.

1997 / Fr.	1996 / Fr.
1'002'977.56	833'595.60
0.00	-15'489.40
95'493.11	21'208.40
-1'946.85	0.00
0.00	26'830.90
23'870'000.00	26'890'000.00
186'175.00	288'323.00

Réserves

Voir tableau page suivante.

Capital

Capital au 1er janvier 1997

690'937.88

Excédent net des recettes

3'939.47

Capital au 31 décembre 1997

694'877.35

9'627'380.29

8'337'239.77

694'877.35

690'937.88

**TOTAL PASSIF**

35'474'956.46

37'072'646.15

4. Détermination de la marge brute d'autofinancement - exercice 1997-

	Frs	Frs
Excédent recettes		3'939.47
Amortissement terrains+bâtiments	1'746'574.65	
Amortissement machines, mobilier, véhicule, créances	71'000.00	
Attributions aux fonds de renouvellement	1'652'686.20	
Amortissement frais activés des emprunts communes CH	74'067.50	3'544'328.35
<b>Marge intermédiaire</b>		<b>3'548'267.82</b>
<u>Financement spéciaux :</u>		
Attribution	279'641.25	
Prélevement	-168'458.18	111'183.07
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>3'659'450.89</b>

5. Sources et emplois des fonds :

	<u>Sources</u>	<u>Emplois</u>
Marge brute d'autofinancement	3'659'450.89	
Subventions	105'576.60	
Dispenses abrî PC	9'250.00	
Diminution des liquidités	2'427'821.71	
Diminution des débiteurs/actifs transitoires	266'334.38	
Diminution des capitaux de dotation	50.00	
Augmentation des exigibles à court terme	128'230.32	
Diminution des exigibles à long terme		3'020'000.00
Frais emprunts Communes Suisses		350'100.00
Investissements		3'226'613.90
<b>Total</b>	<b>6'596'713.90</b>	<b>6'596'713.90</b>

6.

EMPRUNTS

<u>Emprunts à moyen et long terme</u>	<u>Dernier Taux en %</u>	<u>Solde au 1.01.97</u>	<u>Augmentation 1997</u>	<u>Amortissement 1997</u>	<u>Solde au 31.12.97</u>
Vaudoise Assurances N° 34512	7.250	550'000.00			550'000.00
Vaudoise Assurances N° 34510	5.000	1'500'000.00			1'500'000.00
C.I.P. Lausanne	4.250	890'000.00		20'000.00	870'000.00
Vaudoise Assurances N° 35172	6.875	3'000'000.00			3'000'000.00
UBS ATF 593.701.C1 B	4.750	1'950'000.00			1'950'000.00
C.E.C.S Série 41/1987-1997	4.250	3'000'000.00		3'000'000.00	0.00
C.E.C.S Série 43/1987-1997	4.625	7'000'000.00		7'000'000.00	0.00
C.E.C.S Série 49/1990-1999	5.750	4'000'000.00		4'000'000.00	0.00
C.E.C.S Série 52/1991-2000	7.000	2'000'000.00			2'000'000.00
C.E.C.S Série 54/1991-2001	6.500	3'000'000.00			3'000'000.00
C.E.C.S Série 77/1997-2006	3.750	0.00	7'000'000.00		7'000'000.00
C.E.C.S Série 78/1997-2008	4.000	0.00	4'000'000.00		4'000'000.00
<b>Totaux</b>		<b>26'890'000.00</b>	<b>11'000'000.00</b>	<b>14'020'000.00</b>	<b>23'870'000.00</b>



7.

**FONDS DE RESERVES**

<b>Réserves</b>	<b>Valeur au 1.01.97</b>	<b>Attribution 1997</b>	<b>Prélèvement 1997</b>	<b>Valeur au 31.12.97</b>
<b><u>a) Financements spéciaux</u></b>				
<i>Station épuration</i>	1'261'107.73		21765.40	1'239'342.33
<i>Service du feu</i>	581'972.67	66'680.90	31'372.00	617'281.57
<i>Service des eaux</i>	626'987.72		222'310.33	404'677.39
<i>Port des Abériaux</i>	42'141.85		8'382.45	33'759.40
	<b>2'512'209.97</b>	<b>66'680.90</b>	<b>283'830.18</b>	<b>2'295'060.69</b>
<b><u>b) Fonds divers</u></b>				
<i>Futurs abris PC</i>	244'600.00	9'250.00	201'200.00	52'650.00
<i>Etude Creux-du-Loup</i>	4'000.00		4'000.00	0.00
<i>Ouvrages importants</i>	4'133'883.80	1'366'116.20		5'500'000.00
<i>Réfect. Rte Benex/Benex dessus</i>	0.00	122'070.00		122'070.00
<i>Création parking Abériaux</i>	1'259'000.00	189'053.60		1'448'053.60
<i>Numérisation cadastre</i>	78'000.00	26'000.00		104'000.00
<i>Personnel communal</i>	105'546.00			105'546.00
	<b>5'825'029.80</b>	<b>1'712'489.80</b>	<b>205'200.00</b>	<b>7'332'319.60</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>8'337'239.77</b>	<b>1'779'170.70</b>	<b>489'030.18</b>	<b>9'627'380.29</b>

## 8. TABLEAU DES COMPTES (GLOBAL)

No de compte	R E C A P I T U L A T I O N	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
1	ADMINISTRATION GENERALE	975.934,20	123.489,30	975.110,00	853.718,50
2	FINANCES	5.712.847,75	12.212.270,86	76.600,00-	113.131,58-
3	DOMAINES & BATIMENTS	977.778,51	674.345,95	3.480.341,20	4.973.187,08
4	TRAVAUX	1.921.866,94	912.926,35	10.762.000,00-	11.563.612,55-
5	INSTRUCTION PUBL. & CULTES	2.403.208,25	83.255,95	1.090.000,00	908.248,08
6	POLICE	450.687,19	163.397,05	565.200,00-	615.446,25-
7	SECURITE SOCIALE	1.862.211,25		2.004.550,00	2.002.504,43
8	SERVICES INDUSTRIELS	151.998,88	290.786,98	836.050,00-	887.076,00-
				2.631.600,00	2.468.380,05
				95.000,00-	80.333,20-
				447.000,00	421.730,45
				107.700,00-	141.546,80-
				1.984.800,00	1.870.198,05
				300.000,00	440.610,55
				420.000,00-	577.662,05-
	Totaux	14.456.532,97	14.460.472,44	12.913.401,20	13.938.577,19
				12.862.550,00-	13.978.808,43-
	Excédent des charges			50.851,20	
	Excédent des revenus	3.939,47			40.231,24-
		14.460.472,44	14.460.472,44	12.913.401,20	13.978.808,43
				12.913.401,20	13.978.808,43

9. ANALYSE PAR CHAPITRE

	Comptes 1997 par rapport au budget 1997	Comptes 1997 par rapport aux comptes 1996
<u>Administration générale</u>		
Charges	Supérieur de fr. 824.--	Supérieur de fr. 122'216.--
Revenus	Supérieur de fr. 46'889.--	Supérieur de fr. 10'358.--
<u>Finances après amortissements</u>		
Charges	Supérieur de fr. 2'232'506.--	Supérieur de fr. 739'660.--
Revenus	Supérieur de fr. 1'450'270.--	Supérieur de fr. 648'658.--
<u>Domaines et bâtiments</u>		
Charges	Inférieur de fr. 112'222.--	Supérieur de fr. 69'530.--
Revenus	Supérieur de fr. 109'145.--	Supérieur de fr. 58'900.--
<u>Travaux</u>		
Charges	Inférieur de fr. 82'683.--	Inférieur de fr. 80'637.--
Revenus	Supérieur de fr. 76'876.--	Supérieur de fr. 25'850.--
<u>Instruction publique</u>		
Charges	Inférieur de fr. 228'392.--	Inférieur de fr. 65'172.--
Revenus	Inférieur de fr. 11'745.--	Supérieur de fr. 2'923.--
<u>Police</u>		
Charges	Supérieur de fr. 3'687.--	Supérieur de fr. 28'957.--
Revenus	Supérieur de fr. 55'697.--	Supérieur de fr. 21'850.--
<u>Sécurité sociale</u>		
Charges	Inférieur de fr. 122'589.--	Inférieur de fr. 7'987.--
<u>Services industriels</u>		
Charges	Inférieur de fr. 148'002.--	Inférieur de fr. 288'611.--
Revenus	Inférieur de fr. 129'214.--	Inférieur de fr. 286'876.--

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
1	ADMINISTRATION GENERALE	975.934,20	123.489,30	975.110,00 76.600,00-	853.718,50 113.131,58-
10	AUTORITES	246.325,65		233.050,00	184.303,10
100	CONSEIL COMMUNAL	42.446,45		36.050,00	28.615,75
100.3001	RETRIBUTION DES AUTORITES	12.880,00		11.000,00	9.880,00
100.3003	JETONS DE PRESENCE DES AUTORITES ET COMMISSIONS	19.709,90		14.500,00	12.284,00
100.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR			750,00	
100.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	205,80		500,00	642,70
100.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	2.618,20		1.500,00	1.117,60
100.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES			200,00	
100.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU			500,00	
100.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES ET DES EQUIPEMENTS TECHN. DE BUREAU			500,00	30,00
100.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS	6.046,35		5.000,00	3.770,25
100.3181	FRAIS DE PORTS, (TIMBRES-POSTE, TOUS-MENAGES, ETC.)	986,20		1.500,00	891,20
100.3182	FRAIS DE TELEPHONES			100,00	
101	MUNICIPALITE	203.879,20		197.000,00	155.687,35
101.3001	RETRIBUTION DES AUTORITES	79.634,40		80.000,00	79.634,40
101.3003	JETONS DE PRESENCE DES AUTORITES ET COMMISSIONS	29.587,50		30.000,00	30.225,00
101.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	7.925,15		9.000,00	8.007,75

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
101.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	2.099,00		3.000,00	2.132,60
101.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	6.467,80		6.000,00	5.577,85
101.3099	CHARGES DIVERSES DES AUTORITES	3.844,40		4.000,00	3.353,35
101.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS	13.836,55		30.000,00	11.775,90
101.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	60.484,40		35.000,00	14.980,50
110	ADMINISTRATION	377.448,45	43.273,80	392.060,00	330.727,85
				6.600,00-	32.612,90-
110.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	198.366,00		202.000,00	197.333,95
110.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	3.512,60		7.000,00	5.056,00
110.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	17.184,00		18.180,00	17.109,45
110.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	27.755,40		28.280,00	27.654,00
110.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	9.307,10		11.200,00	10.410,55
110.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	476,00		1.000,00	539,00
110.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	784,00		1.000,00	611,90
110.3080	PERSONNEL INTERIMAIRE FACTURE PAR DES TIERS	13.610,70			
110.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL			1.000,00	
110.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	12.991,65		15.000,00	12.352,85
110.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	3.994,30		10.000,00	3.037,10
110.3109	MATERIEL DIVERS	433,50		1.000,00	233,60
110.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU	20.213,70		16.000,00	
110.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES ET DES EQUIP. TECHNIQUES DE BUREAU	1.594,40		2.000,00	1.871,25
110.3181	FRAIS DE PORTS, (TIMBRES-POSTE, TOUS-MENAGES)	7.778,70		10.000,00	7.704,05
110.3182	FRAIS DE TELEPHONES	9.069,45		10.000,00	9.374,50
110.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	1.094,25		1.500,00	1.141,65
110.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHoses ET RC	803,70		10.000,00	7.783,80

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
110.3187	EMOLUMENTS, (CADASTRE)	11,00		500,00	126,00
110.3189	FRAIS DIVERS RELATIFS AUX ELECTIONS ET VOTATIONS	15.297,40		8.000,00	2.564,40
110.3193	COTISATIONS A DES INSTITUTIONS DE DROIT PRIVE	5.354,60		10.000,00	4.663,80
110.3521	PARTICIPATION A DES CHARGES DE JUSTICE ET DE SECURITE PUBL. AUTRES COMMUNES	3.566,00		3.000,00	3.160,00
110.3651	AIDES POUR LA JUSTICE ET LA SECURITE PUBLIQUE			400,00	
110.3653	AIDES POUR LA CULTURE, LES LOISIRS ET LE SPORT	24.250,00		25.000,00	18.000,00
110.4311	EMOLUMENTS DE CHANCELLERIE		461,90	300,00-	770,60-
110.4313	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS: PERMIS DIVERS, NATURALISATIONS		1.167,00	1.000,00-	3.567,50-
110.4352	VENTE D'IMPRIMES, MATERIEL, LOIS REGLEMENTS, PLANS, LIVRES		228,00	300,00-	90,00-
110.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES		31.642,80		22.917,20-
110.4515	PARTICIPATION DU CANTON A DES CHARGES DE PREVOYANCE SOCIALE				
110.4651	PARTICIP. ET SUBVENTIONS DE TIERS POUR LA JUSTICE ET LA SECURITE PUBL.				
110.4655	PARTICIP. ET SUBVENTIONS DE TIERS POUR LA PREVOYANCE SOCIALE		9.774,10	5.000,00-	5.267,60-
180	TRANSPORTS PUBLICS	315.505,25	80.215,50	297.000,00 70.000,00-	291.754,75 80.518,68-
180.3517	PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES DE TRAFIC ET D'ENERGIE	45.126,30		44.000,00	38.916,20
180.3527	PARTICIPATION A DES CHARGES DE TRAFIC ET D'ENERGIE D'AUTRES COMMUNES	270.378,95		253.000,00	252.838,55
180.4659	PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS DIVERSES DE TIERS		80.215,50	70.000,00-	80.518,68-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
190	SERVICE D'INFORMATIQUE	36.654,85		53.000,00	46.932,80
190.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL	4.888,35		4.000,00	8.807,60
190.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	804,20		1.000,00	953,55
190.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU			21.000,00	17.156,55
190.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES ET DES EQUIP. TECHNIQUES DE BUREAU	27.061,75		22.000,00	20.015,10
190.3189	PRESTATIONS DE TIERS POUR LA MAINTENANCE DU LOGICIEL	3.900,55		5.000,00	

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
2	FINANCES	5.712.847,75	12.212.270,86	3.480.341,20 10.762.000,00-	4.973.187,08 11.563.612,55-
200	COMPTABILITE GENERALE	116.123,95	3.687,20	124.700,00	135.272,05 17.479,10-
200.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	84.728,50		86.000,00	88.822,60
200.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	7.335,35		7.800,00	7.688,00
200.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	11.932,80		12.500,00	11.679,00
200.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	3.975,35		5.000,00	4.372,85
200.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	666,40		1.500,00	578,90
200.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	286,00		500,00	918,30
200.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	3.879,65		5.500,00	4.205,50
200.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU	593,25			
200.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES ET DES EQUIP. TECHNIQUES DE BUREAU			500,00	
200.3181	FRAIS DE PORTS ET DE COMPTE DE CHEQUES POSTAUX	1.119,05		1.500,00	1.047,40
200.3184	FRAIS DE CONTENTIEUX + POURSUITES	1.292,60		3.500,00	15.644,50
200.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHoses ET RC	315,00		400,00	315,00
200.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES		3.544,50		17.179,10-
200.4362	REMBOURSEMENT DE FRAIS (POURSUITES, RAPPELS, ETC.)		142,70		300,00-
210	IMPOTS	116.444,82	11.606.310,30	245.000,00 10.258.000,00-	196.111,80 10.904.261,95-
210.3187	EMOLUMENTS	31.112,35		40.000,00	32.034,75
210.3191	IMPOTS ET TAXES PAYES A D'AUTRES COMMUNES ET AU CANTON	3.845,45		110.000,00	102.429,05



No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
210.3290	INTERETS REMUNERATOIRES	11.533,60		15.000,00	6.964,55
210.3301	DEFALCATIONS SUR IMPOTS, AMORTIS. DES CREANCES ET DES DEBITEURS	69.953,42		80.000,00	54.683,45
210.4001	IMPOT SUR LE REVENU		5.981.203,80	5.600.000,00-	5.325.295,95-
210.4002	IMPOT SUR LA FORTUNE		958.700,00	650.000,00-	844.594,65-
210.4003	IMPOT A LA SOURCE		106.385,70	90.000,00-	122.388,60-
210.4004	IMPOT SPECIAL ETRANGERS		120.064,60	110.000,00-	139.747,40-
210.4011	IMPOT SUR LE BENEFICE NET DES PERSONNES MORALES		2.039.131,25	2.400.000,00-	1.957.167,85-
210.4012	IMPOT SUR LE CAPITAL DES PERSONNES MORALES		325.094,10	320.000,00-	334.855,00-
210.4013	IMPOT COMPLEMENTAIRE SUR LES IMMEUBLES DES PERSONNES MORALES		54.988,00	18.000,00-	39.523,00-
210.4020	IMPOT FONCIER		729.619,40	650.000,00-	783.496,05-
210.4040	DROITS DE MUTATION		243.308,65	100.000,00-	309.641,70-
210.4050	IMPOT SUR LES SUCCESSIONS & DONATIONS		284.690,75	100.000,00-	362.009,40-
210.4061	IMPOT SUR LES CHIENS		12.360,00	10.000,00-	11.990,00-
210.4090	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALCATIONS		1.218,90		1.319,05-
210.4101	PATENTE TABAC, BOISSONS		3.165,05	10.000,00-	5.684,20-
210.4221	INTERETS MORATOIRES		16.667,70		25.375,10-
210.4319	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS DIVERS		15.095,05		21.280,75-
210.4411	INTERETS SUR ACPTES PROV. PART DE L'IMPOT SUR LES GAINS IMMOBILIERS		714.617,35	200.000,00-	619.893,25-
220	SERVICE FINANCIER	2.037.041,93	602.273,36	2.185.240,00 497.500,00-	1.517.694,93 635.178,50-
220.3183	FRAIS BANCAIRES	1.156,93		3.000,00	1.882,43
220.3210	INTERETS DES DETTES A COURT TERME			2.000,00	
220.3223	INTERETS DES EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	1.440.645,00		1.585.000,00	1.515.812,50
220.3519	PARTICIPATION DES COMMUNES A LA DIMINUTION DU DEFICIT DE L'ETAT	595.240,00		595.240,00	
220.4221	REVENU DES COMPTES COURANTS ET DES PLACEMENTS A COURT TERME		94.629,86	20.000,00-	154.146,50-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
220.4222	INTERETS ET DIVIDENDES DES PLACEMENTS A MOYEN ET LONG TERME		4.313,50		
220.4241	GAINS COMPTABLES SUR TITRES		24.950,00		
220.4250	REVENU DES PRETS ET PARTICIPATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		10.880,00	10.000,00-	10.880,00-
220.4909	IMPUTATIONS INTERNES DIVERSES		467.500,00	467.500,00-	470.152,00-
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON-VENTILES	3.443.237,05		925.401,20 6.500,00-	3.124.108,30 6.693,00-
230.3301	AMORTISSEMENTS DES CREANCES ET DEBITEURS	18.639,20			
230.3302	AMORTISSEMENTS DES TITRES ET PLACEMENTS				
230.3303	AMORTISSEMENTS DES TERRAINS				
230.3311	AMORTISSEMENTS D'OUVRAGES DE GENIE CIVIL ET D'ASSAINISSEMENT	23.700,00		20.065,00	14.000,00
230.3312	AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS & CONSTRUCTIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	559.353,00		602.553,00	365.520,00
230.3313	AMORTISSEMENTS DES MACHINES, DU MOBILIER ET VEHICULES			46.513,20	58.000,00
230.3319	AMORTISSEMENTS DIVERS				
230.3321	AMORTISSEMENTS SUPPLEMENTAIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1.188.858,65			731.055,30
230.3329	AUTRES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
230.3801	ATTRIBUTION AU FONDS DE RESERVE MOBILIER				
230.3803	ATTRIBUTION AU FONDS DE RENOVATION DES BATIMENTS	1.416.116,20			1.787.033,00
230.3804	ATTRIBUTION AU FONDS DE RESERVE ROUTES ET INFRASTRUCTURES	236.570,00		256.270,00	168.500,00
230.4512	PARTICIPATION DU CANTON A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTES			6.500,00-	6.693,00-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
3	DOMAINES & BATIMENTS	977.778,51	674.345,95	1.090.000,00 565.200,00-	908.248,08 615.446,25-
31	TERRAINS	2.174,10	126.922,00	90.000,00 25.000,00-	80,00 26.039,50-
310.3145	ENTRETIEN DES TERRAINS ET DOMAINES	533,55		5.000,00	
310.3147	ENTRETIEN DES COURS D'EAU, LACS ET OUVRAGES DE PROTECTION	150,00		80.000,00	80,00
310.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	1.490,55		5.000,00	
310.4232	LOCATION DES TERRAINS ET FERMAGES DU PATRIMOINE FINANCIER		26.922,00	25.000,00-	26.039,50-
310.4242	VENTE DE TERRAINS		100.000,00		
310.4516	PARTICIPATION DU CANTON A DES CHARGES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
32	FORETS	12.872,65	5.922,90	13.500,00 2.000,00-	11.810,25 3.504,00-
320.3134	APPROVISIONNEMENTS DES FORETS	354,00		1.000,00	
320.3146	ENTRETIEN DES FORETS	9.016,05		9.000,00	9.098,50
320.3188	FRAIS DE TRANSPORTS			500,00	156,00
320.3528	PARTICIPATION A DES CHARGES D'AUTRES COMMUNES (GARDE-FORESTIER)	3.502,60		3.000,00	2.555,75
320.4355	VENTE DE BOIS		5.922,90	2.000,00-	3.504,00-
320.4518	SUBVENTIONS CANTONALES PARTICIPATION DU CANTON				
35	BATIMENTS	962.731,76	541.501,05	986.500,00 538.200,00-	896.357,83 585.902,75-
350	BATIMENTS LOCATIFS	229.732,54	257.677,35	263.500,00 265.000,00-	192.863,10 302.092,75-
350.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET DIVERS	25.000,00			

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
350.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	6.787,15		35.000,00	10.630,55
350.3121	ACHAT ET CONSOMMATION D'EAU	8.706,20			
350.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	39.387,55		35.000,00	33.156,40
350.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	20.126,40		22.000,00	17.612,35
350.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	85.462,94		100.000,00	87.210,60
350.3153	ENTRETIEN DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS	808,60		5.000,00	642,00
350.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	14.856,35		20.000,00	10.353,20
350.3182	FRAIS DE TELEPHONES	273,75		500,00	648,00
350.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	7.692,50		20.000,00	12.433,10
350.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	20.631,10		26.000,00	20.176,90
350.4231	LOYERS DES BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER		237.624,85	250.000,00-	285.783,15-
350.4363	REMBOURSEMENT, FRAIS ENTRETIEN REPARATIONS		20.052,50	15.000,00-	16.309,60-
351	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	48.098,95	9.316,30	56.800,00 8.000,00-	59.559,10 10.238,50-
351.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	22.233,60		22.500,00	21.720,90
351.3012	TRAITEMENT DU PERSONNEL OCCASIONNEL	18.230,70		25.000,00	18.051,75
351.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	3.521,35		4.300,00	3.479,95
351.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	3.070,10		3.600,00	3.000,60
351.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	1.043,20		1.400,00	1.145,90
351.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU				12.160,00
351.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOIT. ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS				
351.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE				
351.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES				

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
351.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS				
351.3153	ENTRETIEN DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS				
351.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN				
351.3182	FRAIS DE TELEPHONES				
351.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES				
351.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHoses ET RC				
351.4271	LOYER DES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		9.316,30	8.000,00-	10.238,50-
351.4363	REMBOURSEMENT, FRAIS ENTRETIEN, ABONNEMENTS, REPARATIONS				
352	BATIMENTS SCOLAIRES	362.484,37	18.392,80	366.200,00 3.000,00-	363.040,38 5.001,25-
352.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	131.592,40		132.000,00	128.648,10
352.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	31.344,60		25.000,00	28.087,50
352.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	14.256,90		14.200,00	13.480,45
352.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	18.293,50		20.000,00	17.892,60
352.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	6.174,20		7.500,00	6.786,95
352.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES				
352.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOIT. ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS	3.673,70		10.000,00	5.490,40
352.3121	ACHAT ET CONSOMMATION D'EAU	1.300,30			
352.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	33.358,55		30.000,00	33.306,60
352.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	16.625,00		16.000,00	14.528,85
352.3133	ACHAT DE PRODUITS DE NETTOYAGE ET DE DESINFECTION	7.597,70		7.000,00	6.992,15
352.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	84.291,07		80.000,00	91.497,93
352.3153	ENTRETIEN DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS	557,40		2.000,00	2.353,10

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
352.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	5.481,45		10.000,00	4.762,45
352.3182	FRAIS DE TELEPHONES				
352.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES			5.000,00	
352.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSES ET RC	7.937,60		7.500,00	9.213,30
352.3909	IMPUTATIONS INTERNES DIVERSES				
352.4271	LOYERS DES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		3.990,00	3.000,00-	5.001,25-
352.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES		14.402,80		
353	TEMPLE	55.397,00		33.000,00	8.104,50 1.000,00-
353.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	20,60		500,00	221,75
353.3121	ACHAT ET CONSOMMATION D'EAU	106,40			
353.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	791,60		1.000,00	868,30
353.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	1.054,20		1.000,00	971,20
353.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	51.147,60		28.000,00	1.329,35
353.3153	ENTRETIEN DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS	1.499,20		1.000,00	3.569,20
353.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSES ET RC	777,40		1.500,00	1.144,70
353.4271	UTILISATION DE L'ORGUE				
353.4690	DONS ET LEGS				1.000,00-
354	BATIMENT SUBVENTIONNE	264.227,90	255.834,60	262.000,00 262.000,00-	268.530,05 266.937,25-
354.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	50.227,90		48.000,00	54.530,05
354.3909	IMPUTATIONS INTERNES DIVERSES	214.000,00		214.000,00	214.000,00
354.4231	IMMEUBLE BENEX 6A, LOYER + SUBSIDE		255.834,60	262.000,00-	266.937,25-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
355	BATIMENT PROTECTION CIVILE	2.791,00	280,00	5.000,00 200,00-	4.260,70 633,00-
355.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOIT. ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS	937,45		500,00	2.382,90
355.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	1.550,95		1.800,00	1.576,40
355.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES			500,00	
355.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS			1.000,00	
355.3153	ENTRETIEN DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS			500,00	
355.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN			500,00	
355.3182	FRAIS DE TELEPHONES	302,60		200,00	301,40
355.3909	IMPUTATIONS INTERNES DIVERSES				
355.4271	LOYERS DES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF (ABRI PC)		280,00	200,00-	633,00-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
4	TRAVAUX	1.921.866,94	912.926,35	2.004.550,00 836.050,00-	2.002.504,43 887.076,00-
41	SERVICE TECHNIQUE	195.321,40	30.281,15	169.700,00 18.000,00-	170.867,65 12.391,40-
410.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	103.632,00		104.500,00	101.572,70
410.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	9.038,70		9.500,00	8.887,60
410.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	14.794,90		15.000,00	14.510,50
410.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	4.862,30		6.000,00	5.358,55
410.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	1.200,00		1.200,00	1.200,00
410.3062	AUTRES FRAIS DE TRANSPORTS				
410.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL	230,00		1.000,00	
410.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	3.218,80		2.000,00	2.725,55
410.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	8.558,15		5.000,00	10.621,55
410.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU	4.878,00		4.000,00	211,50
410.3182	INSTALLATION RADIOTELEPHONIQUE	1.342,45		1.500,00	1.323,20
410.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	43.566,10		20.000,00	24.456,50
410.4313	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS		30.281,15	18.000,00-	12.391,40-
410.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES				
42	SERVICE DE L'URBANISME	15.595,60		50.000,00	30.111,80
420.3003	JETONS DE PRESENCE DES AUTORITES ET COMMISSIONS (SALUBRITE-URBAN.)	1.510,00		2.000,00	1.260,00
420.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	30,60		500,00	
420.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES (ETUDES DIVERSES)	6.715,00		30.000,00	21.431,80



No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
420.3189	FRAIS DIVERS			500,00	
420.3193	COTISATIONS A DES INSTITUTUTIONS DE DROIT PRI VE	7.340,00		17.000,00	7.420,00
43	ROUTES	313.028,45	80.409,80	385.700,00	287.652,25 8.385,60-
430	RESEAU ROUTIER	255.149,85	80.409,80	313.700,00	211.008,60 8.385,60-
430.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	83.997,00		128.000,00	81.169,80
430.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	1.471,55			
430.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	7.478,50		11.600,00	7.102,35
430.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	11.481,00		18.500,00	11.223,50
430.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	3.941,00		7.100,00	4.282,20
430.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES				
430.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOIT. ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS	5.551,40		8.000,00	6.248,75
430.3115	ACHAT DE VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES			3.000,00	613,45
430.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	7.291,30		7.000,00	6.526,80
430.3135	ACHAT DE MATIERES PREMIERES ET DE FOURNITURES	8.288,00		3.000,00	4.908,30
430.3142	ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER	104.943,70		100.000,00	65.181,15
430.3143	POSE DE SIGNALISATION ROUTIERE	606,35		2.000,00	2.318,00
430.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	13.661,35		10.000,00	10.431,60
430.3162	REDEVANCES D'UTILISATION/DROITS DE SUPERFICIE DROITS DE PASSAGE				
430.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	80,00		6.000,00	3.584,30
430.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	4.009,30		7.000,00	5.123,40
430.3192	TAXES SUR LES VEHICULES A MOTEUR	2.349,40		2.500,00	2.295,00

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
430.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES		80.409,80		6.809,60-
430.4363	REMBOURSEMENT, FRAIS ENTRETIEN REPARATIONS				1.576,00-
430.4517	PARTICIPATION DU CANTON, AIDE ENTRETIEN DES ROUTES				
431	ECLAIRAGE PUBLIC	57.878,60		72.000,00	76.643,65
431.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	33.239,95		32.000,00	32.191,50
431.3143	ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION ROUTIERE	24.638,65		40.000,00	44.452,15
44	PARCS, PROMENADES ET CIMETIERE (+ TERRAIN DE	257.638,09	200,00	272.100,00	328.827,73
440.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	60.808,60		90.000,00	59.120,65
440.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL				
440.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	5.320,75		8.100,00	5.173,05
440.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	8.372,80		13.000,00	8.185,60
440.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	2.853,10		5.000,00	3.118,95
440.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	10.442,60		8.000,00	9.567,00
440.3121	ACHAT ET CONSOMMATION D'EAU	1.881,00			
440.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE				
440.3134	APPROVISIONNEMENTS DES DOMAINES ET JARDINS				
440.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	17.000,00		20.000,00	1.020,25
440.3143	ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION ROUTIERE	3.900,85		20.000,00	7.298,90
440.3145	ENTRETIEN DES PARCS ET DES ZONES DE LOISIRS	127.472,84		100.000,00	144.385,93

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
440.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	10.502,55		8.000,00	12.349,50
440.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	70,00			350,00
440.3189	FRAIS DIVERS, TRAVAUX EXECUTES PAR DES TIERS	9.013,00			78.257,90
440.4272	REDEVANCES D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC ET ADMINISTRATIF		200,00		
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	338.248,00		309.000,00	318.746,00
450.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	259,25		2.000,00	779,45
450.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	12.951,55		5.000,00	1.087,00
450.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	160,00		500,00	415,20
450.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	376,60		1.500,00	1.552,40
450.3163	LOCATION BENNES COMPACTANTES				
450.3188	FRAIS DE TRANSPORTS, ENLEVEMENT ET ELIMINATION DES ORDURES	324.500,60		300.000,00	314.911,95
450.4354	VENTE DE PAPIER ET DE VERRE				
46	RESEAUX D'EGOUTS ET D'EPURATION	360.511,55	360.511,55	353.750,00 353.750,00-	434.885,50 434.885,50-
461	COLLECTEURS EAUX USEES ET EAUX CLAIRES	234.163,65	234.163,65	230.000,00 230.000,00-	287.354,25 287.354,25-
461.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	170,60		100,00	174,40
461.3144	ENTRETIEN DES CANALISATIONS	12.019,05		35.000,00	21.298,80
461.3162	REDEVANCE D'UTILISATION DES EAUX, AU LIEU DIT "LES ABERIAUX"	160,00		300,00	160,00
461.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	8.853,65		7.000,00	3.388,00
461.3811	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX POUR L'EPUR. DES EAUX (COLLECTEUR)	212.960,35		187.600,00	262.333,05

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
461.4341	TAXES UNIQUES DE RACCORDEMENT AUX COLLECTEURS		30.151,75	10.000,00-	74.576,15-
461.4342	TAXES ANNUELLES D'UTILISATION (COLLECTEURS)		204.011,90	220.000,00-	212.778,10-
462	STATION D'EPURATION	126.347,90	126.347,90	123.750,00 123.750,00-	147.531,25 147.531,25-
462.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	22.827,60		22.500,00	21.565,80
462.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	1.931,80		2.100,00	1.887,00
462.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	3.045,20		3.400,00	2.975,80
462.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	1.035,85		1.250,00	1.137,70
462.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	95,20		500,00	172,20
462.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL			2.000,00	
462.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOIT. ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS	13.163,34		10.000,00	3.728,35
462.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	19.968,35		15.000,00	13.192,35
462.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLE				
462.3133	ACHAT DE PRODUITS DE NETTOYAGE ET DE DESINFECTION	18.108,67		15.000,00	13.397,75
462.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	1.817,50		1.000,00	1.308,00
462.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	150,00		1.000,00	3.794,25
462.3182	FRAIS DE TELEPHONES	1.037,39		1.000,00	960,63
462.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	1.128,00		2.000,00	1.085,40
462.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	1.429,00		2.000,00	1.616,60
462.3188	FRAIS DE TRANSPORTS, EVACUATION DES BOUES	40.610,00		45.000,00	59.168,50
462.3811	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX POUR L'EPUR. DES EAUX (STEP)				21.540,92
462.4341	TAXES UNIQUES DE RACCORDEMENT, STEP		29.617,75	15.000,00-	73.883,15-
462.4342	TAXES ANNUELLES D'UTILISATION, STEP		68.004,15	75.000,00-	70.928,10-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
462.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES		4.243,60		
462.4656	PARTICIPATION DE TIERS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT		2.717,00		2.720,00-
462.4811	PRELEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX SUR L'EPUR. DES EAUX		21.765,40	33.750,00-	
47	PORT DES ABERIAUX	441.523,85	441.523,85	464.300,00 464.300,00-	431.413,50 431.413,50-
470.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	61.475,05		62.500,00	60.794,05
470.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	5.368,80		5.700,00	5.310,60
470.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	8.345,90		9.000,00	8.294,50
470.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	2.884,35		3.500,00	3.207,00
470.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	900,95		500,00	271,10
470.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	2.015,20		4.000,00	4.850,50
470.3115	ACHAT DE VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES			1.000,00	
470.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE	9.253,30		8.000,00	9.116,95
470.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	3.850,00		10.000,00	
470.3147	ENTRETIEN DES COURS D'EAU, LACS ET OUVRAGES DE PROTECTION	38.544,65		40.000,00	2.112,65
470.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES, ENGIN AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES			1.000,00	109,10
470.3156	ENTRETIEN D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISE	4.466,95		10.000,00	6.273,45
470.3162	REDEVANCE D'UTILISATION DES EAUX, AU LIEU DIT "LES ABERIAUX"	3.360,00		3.500,00	3.360,00
470.3182	FRAIS DE TELEPHONES				
470.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES				
470.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	1.351,10		1.500,00	1.351,10

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
470.3189	FRAIS DIVERS	505,00		500,00	505,00
470.3192	TAXES SUR LES VEHICULES A MOTEUR	39,60		100,00	70,00
470.3303	AMORTISSEMENT AMELIORATION, DU PORT DES ABERIAUX (PREAVIS 61/88)	45.663,00		50.000,00	45.663,00
470.3811	ATTRIBUTION AUX FINANCEMENTS SPECIAUX PORT DES ABERIAUX				23.972,50
470.3909	IMPUTATIONS INTERNES DIVERSES	253.500,00		253.500,00	256.152,00
470.4272	REDEVANCES D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC ET ADMINISTRATIF		432.451,40	430.000,00-	430.499,00-
470.4362	REMBOURSEMENT DE FRAIS ADMINISTRATIFS PORTS, TELEPHONE ET DIVERS		690,00	1.000,00-	914,50-
470.4811	PRELEVEMENT AUX FINANCEMENTS SPECIAUX PORT DES ABERIAUX		8.382,45	33.300,00-	

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
5	INSTRUCTION PUBL.& CULTES	2.403.208,25	83.255,95	2.631.600,00 95.000,00-	2.468.380,05 80.333,20-
50	ADMINISTRATION DES ECOLES	- 122.611,80	12,60	131.300,00	119.982,35 11,80-
500.3001	RETRIBUTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE	6.184,15		7.000,00	6.184,15
500.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	40.101,00		41.000,00	39.106,00
500.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	3.508,85		3.700,00	3.421,75
500.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	5.442,00		6.000,00	5.307,60
500.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	1.881,50		2.300,00	2.063,10
500.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	2.000,00		3.000,00	2.000,00
500.3069	REMBOURSEMENT DE FRAIS, COMMISSION SCOLAIRE	2.043,30		1.000,00	1.701,30
500.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	1.468,25		2.000,00	683,45
500.3109	FOURNITURES DE BUREAU ET DIVERS	6.164,15		4.500,00	3.874,55
500.3112	ACHAT DE MOBILIER ET DE MATERIEL SCOLAIRE			5.000,00	
500.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS	6.460,40		8.000,00	8.096,85
500.3181	FRAIS DE PORTS	607,00		800,00	845,10
500.3182	FRAIS DE TELEPHONES ET CONCESSIONS RADIO ET TV	5.293,20		6.000,00	5.348,50
500.3512	PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTE	41.458,00		41.000,00	41.300,00
500.3514	PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES D'HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE				50,00
500.4659	DONS, SUBVENTIONS DE TIERS DIVERS		12,60		11,80-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (ENFANTINE & PRIMAIRE D	628.745,40	10.436,30	619.500,00 5.000,00-	583.253,85 12.978,05-
510.3020	TRAITEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT REPLACANT PAYE PAR LA COMMUNE	9.286,70		15.000,00	7.785,40
510.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	626,70		1.000,00	525,50
510.3069	REMBOURSEMENT DE FRAIS, FONDS DE CLASSE	2.161,10		2.000,00	2.390,85
510.3101	PHOTOCOPIES	1.108,20		4.000,00	6.890,05
510.3103	FOURNITURES SCOLAIRES	19.936,20		13.000,00	11.337,25
510.3109	MATERIEL DIVERS	700,65			106,00
510.3111	MOYENS D'ENSEIGNEMENT	15.769,75		14.000,00	7.873,15
510.3112	ACHAT DE MOBILIER SCOLAIRE	881,45		1.000,00	4.590,25
510.3135	ACHAT DE MATIERES PREMIERES ET DE FOURNITURES	4.220,80		4.000,00	3.614,45
510.3152	ENTRETIEN DU MOBILIER SCOLAIRE	767,45		1.500,00	1.039,75
510.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS (COURSES, CAMPS)	2.870,90		3.000,00	2.111,90
510.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC (ASS. ELEVES)	4.082,70		6.000,00	3.639,00
510.3512	PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTE	498.141,00		500.000,00	479.235,55
510.3522	PARTICIPATION A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTE D'AUTRES COMMUNES	58.519,10		40.000,00	36.207,55
510.3662	AIDE INDIVIDUELLE A LA FORMATION ET AUX ETUDES	8.055,00		10.000,00	9.812,50
510.3663	CULTURE, LOISIRS ET SPORT	1.617,70		5.000,00	6.094,70
510.4332	FINANCES D'ECOLAGE A CHARGE DES PARENTS		1.600,00		
510.4512	PARTICIPATION DU CANTON A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT		8.836,30	5.000,00-	12.978,05-



No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (DEGRE 5 à 9)	1.408.949,80	69.220,05	1.604.600,00 90.000,00-	1.505.191,15 63.880,75-
520.3020	TRAITEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT REPLACANT	6.211,60		10.000,00	13.744,50
520.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	419,20		700,00	927,75
520.3069	REMBOURSEMENT DE FRAIS, FONDS DE CLASSE	2.311,85		2.400,00	2.819,75
520.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	5.543,95		4.000,00	2.420,05
520.3103	FOURNITURES SCOLAIRES	15.211,30		23.000,00	14.968,65
520.3109	MATERIEL DIVERS	1.269,05			1.232,45
520.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU	10.977,85		10.500,00	3.196,85
520.3112	ACHAT DE MOBILIER SCOLAIRE	947,90		1.000,00	
520.3135	ACHAT DE MATIERES PREMIERES ET DE FOURNITURES	4.401,55		7.000,00	4.174,20
520.3152	ENTRETIEN DU MOBILIER SCOLAIRE	2.659,30		2.000,00	823,75
520.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS (COURSES, CAMPS)	6.976,10		12.000,00	5.315,80
520.3188	FRAIS DE TRANSPORTS (NYON)	54.785,00		50.000,00	50.726,00
520.3512	PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES D'ENSEIGNEMENT (PRANGINS)	421.394,35		495.000,00	480.700,75
520.3522	PARTICIP. A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT D'AUTRES COMMUNES (ECOLAGE)	872.793,50		980.000,00	919.780,95
520.3662	AIDE INDIVIDUELLE A LA FORMATION ET AUX ETUDES	2.085,00		5.000,00	1.970,20
520.3663	CULTURE, LOISIRS ET SPORT	962,30		2.000,00	2.389,50
520.4512	PARTICIPATION DU CANTON A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT		69.220,05	90.000,00-	63.880,75-

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
53	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	171.997,00		200.000,00	190.674,00
530.3512	PARTICIPATIONS A DES CHARGES CANTONALES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTES	171.997,00		200.000,00	190.674,00
54	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	16.291,00		18.500,00	16.125,00
540.3522	PARTICIPATIONS A DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT D'AUTRES COMMUNES	16.291,00		18.500,00	16.125,00
55	FORMATION PROFESSIONNELLE				
56	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE	21.249,35	3.587,00	19.000,00	21.338,85 3.462,60-
560.3132	ACHAT DE FOURNITURES POUR SOINS ET ANALYSES	427,80		1.000,00	397,80
560.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	3.554,55		2.000,00	3.638,45
560.3524	PARTICIPATION A DES CHARGES D'HYGIENE ET DE SANTE PUBL. D'AUTRES COMMUNES	17.267,00		16.000,00	17.302,60
560.4320	SOINS DENTAIRES, PARTICIPATION DES PARENTS		3.587,00		3.462,60-
58	TEMPLE & CULTES	33.363,90		38.700,00	31.814,85
580.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	23.150,00		24.000,00	21.800,00
580.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	1.973,15		2.200,00	1.623,10
580.3069	FRAIS DIVERS	128,65		500,00	298,20
580.3652	AIDE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LES CULTES	8.112,10		12.000,00	8.093,55

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
580.4690	DONS ET LEGS				

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
6	POLICE	450.687,19	163.397,05	447.000,00 107.700,00-	421.730,45 141.546,80-
61	CORPS DE POLICE	186.630,94	15.859,45	205.300,00 3.000,00-	169.841,45 7.010,00-
610.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	116.986,45		112.000,00	109.615,50
610.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL				
610.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	10.236,25		10.100,00	9.591,30
610.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	15.881,10		16.000,00	15.199,20
610.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	5.276,15		6.200,00	5.690,20
610.3061	FRAIS POUR USAGE DE VEHICULES PRIVES	490,00		500,00	21,00
610.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	768,40		500,00	546,25
610.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL	276,00		1.000,00	
610.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	1.693,55		2.500,00	1.150,80
610.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	627,94		3.000,00	655,70
610.3111	ACHAT DE MOBILIER, DE MACHINES ET D'EQUIP. TECHNIQUE DE BUREAU	2.931,60		3.500,00	42,00
610.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOIT. ET D'ENTRETIEN + VETEMENTS	2.795,30		3.000,00	2.359,95
610.3115	ACHAT DE VEHICULES, ENGINES AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	5.758,35		2.500,00	
610.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	1.341,55		2.000,00	962,85
610.3143	ENTRETIEN DE LA SIGNALISATION ROUTIERE	16.101,80		35.000,00	19.511,05
610.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, DES MACHINES ET DES EQUIP. TECHNIQUES DE BUREAU			500,00	266,25
610.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES, ENGINES AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	2.369,10		2.500,00	238,80
610.3182	FRAIS DE TELEPHONES, (NATEL-C)	1.109,10		1.500,00	1.017,00
610.3185	HONORAIRES ET PRESTATIONS DE SERVICE FRAIS DE PROCES, DEPENS	120,00		500,00	980,20

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
610.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	1.395,30		2.000,00	1.520,40
610.3192	TAXES SUR LES VEHICULES A MOTEUR	473,00		500,00	473,00
610.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES				
610.4370	PRODUIT DES AMENDES		15.859,45	3.000,00-	7.010,00-
62	CONTROLE DES HABITANTS ET POLICE DES ETRANGER	84.975,40	22.830,60	85.600,00 22.000,00-	81.361,75 26.571,90-
620.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	61.636,30		62.000,00	59.404,00
620.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL				
620.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	5.393,15		5.600,00	5.197,85
620.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	8.724,90		9.000,00	8.396,40
620.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	2.891,90		3.500,00	3.133,90
620.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL	60,00		500,00	90,00
620.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	6.269,15		5.000,00	5.139,60
620.3111	ACHAT DE MOBILIER				
620.4066	TAXE COMMUNALE DE SEJOUR		95,50	2.000,00-	160,70-
620.4312	EMOLUMENTS DE POLICE ET DE CONTROLE DES HABITANTS		22.735,10	20.000,00-	26.411,20-
620.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES				
63	POLICE SANITAIRE (INSPECTION DES DENREES ALIM	2.332,50		2.000,00	2.313,00
630.3524	PARTICIPATION A DES CHARGES D'HYGIENE ET DE SANTE PUBL. D'AUTRES COMMUNES	2.332,50		2.000,00	2.313,00

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
64	SERVICE DES INHUMATIONS	186,75		1.000,00	798,90 1.500,00-
640.3069	FRAIS DIVERS (INDEMNISATION EXHUMATIONS)	186,75		500,00	
640.3188	FRAIS DE TRANSPORTS (CONVOIS FUNEBRES)			500,00	798,90
640.4319	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS DIVERS (CONCESSIONS, EXHUMATIONS)				1.500,00-
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	124.707,00	124.707,00	82.700,00 82.700,00-	106.464,90 106.464,90-
650.3013	SOLDE CORPS SAPEURS-POMPIERS	27.400,00		31.200,00	22.065,00
650.3063	FRAIS DE REPRESENTATION	2.417,40		2.000,00	1.901,65
650.3091	FRAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE	525,00		4.000,00	1.185,00
650.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	437,05		600,00	328,75
650.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION ET FRAIS D'ANNONCES	967,50		1.700,00	1.136,35
650.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOIT. ET ENTRETIEN + VETEMENTS	10.215,55		8.300,00	1.944,25
650.3116	ACHAT D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISE	824,20		4.000,00	14.104,55
650.3124	ACHAT ET CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES	415,70		700,00	536,00
650.3144	ENTRETIEN DES CANALISATIONS			15.000,00	
650.3154	ENTRETIEN DES MACHINES, DU MATERIEL, INSTALLATIONS TECHNIQUES	1.770,70		2.500,00	
650.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES, ENGINS AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES	1.980,75		4.000,00	469,45
650.3156	ENTRETIEN D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISE	633,70		2.500,00	1.416,60
650.3181	FRAIS DE PORTS	247,60		400,00	354,60
650.3182	FRAIS DE TELEPHONES ET RADIO	879,80		2.500,00	912,40
650.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	7.388,95		500,00	1.178,30
650.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	1.166,20		1.800,00	1.631,70

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
650.3192	TAXES SUR LES VEHICULES A MOTEUR	212,00		300,00	272,00
650.3193	COTISATIONS A DES INSTITUTIONS DE DROIT PRIVE	544,00		700,00	592,00
650.3814	ATTRIBUTION AUX FINANCEMENTS SPECIAUX DEFENSE INCENDIE	66.680,90			56.436,30
650.4301	TAXES D'EXEMPTION DU SERVICE DU FEU		73.043,00	75.000,00-	70.516,90-
650.4363	REMBOURSEMENT DE DOMMAGES, REPARATIONS				
650.4651	SUBVENTIONS DE TIERS (ECA)		51.664,00		35.948,00-
650.4814	PRELEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX POUR LE SERVICE DU FEU			7.700,00-	
66	PROTECTION CIVILE	51.854,60		70.400,00	60.950,45
660.3116	ACHAT D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISE				
660.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	1.469,10		300,00	1.495,00
660.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC			100,00	56,00
660.3521	PARTICIPATION A DES CHARGES D'AUTRES COMMUNES (CRIO)	50.385,50		70.000,00	59.399,45
660.4511	PARTICIPATION DU CANTON A DES CHARGES DE SECURITE PUBLIQUE				

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
7	SECURITE SOCIALE	1.862.211,25		1.984.800,00	1.870.198,05
71	SERVICE SOCIAL COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL	133.863,05		140.800,00	140.529,35
710.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	92.545,45		95.000,00	94.695,25
710.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	7.100,65		3.000,00	6.127,05
710.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	8.620,20		8.600,00	8.726,75
710.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	13.154,60		14.000,00	13.046,00
710.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	4.342,15		5.500,00	4.834,10
710.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	1.189,30		500,00	922,40
710.3182	FRAIS DE TELEPHONES	69,40		200,00	72,30
710.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS CHoses ET RC	616,30			
710.3525	PARTICIPATION A DES CHARGES DE PREVOYANCE SOCIALE D'AUTRES COMMUNES				
710.3655	AIDES ET SUBVENTIONS POUR LA PREVOYANCE SOCIALE	4.500,00		8.000,00	4.500,00
710.3659	DONS, AIDES ET SUBVENTIONS CASUELS	1.725,00		6.000,00	7.605,50
72	PREVOYANCE SOCIALE	1.718.772,20		1.836.000,00	1.729.668,70
720.3515	CONTRIB.A PC/AVS, PREVOYANCE-AIDE SOCIALE PROT. JEUNESSE, AVS/AI/AFA	1.647.081,00		1.760.000,00	1.658.625,00
720.3654	AIDES ET SUBVENTIONS POUR L'HYGIENE ET LA SANTE PUBLIQUE (OMSV)	71.691,20		76.000,00	71.043,70



No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
73	SANTE PUBLIQUE	9.576,00		8.000,00	
730.3654	AIDES POUR L'HYGIENE ET LA SANTE PUBLIQUE (HOPITAL DE NYON)	9.576,00		8.000,00	

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
8	SERVICES INDUSTRIELS	151.998,88	290.786,98	300.000,00 420.000,00-	440.610,55 577.662,05-
81	SERVICE DES EAUX	151.998,88	151.998,88	300.000,00 300.000,00-	440.610,55 440.610,55-
810.3011	TRAITEMENT DU PERSONNEL	30.682,00		31.000,00	29.681,15
810.3030	ASSURANCES SOCIALES, AVS/AI/APG/AC, PART EMPLOYEUR	2.684,70		2.800,00	2.597,10
810.3040	CAISSE DE PENSION, PART EMPLOYEUR	4.202,20		4.500,00	4.108,30
810.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE PART EMPLOYEUR	1.439,60		1.750,00	1.565,85
810.3114	ACHAT DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN	2.334,35		4.000,00	6.476,25
810.3115	ACHAT DE VEHICULES, ENGINES AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES				
810.3121	ACHAT ET CONSOMMATION D'EAU	1.583,85		130.000,00	126.811,35
810.3123	ACHAT ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE			4.000,00	4.227,70
810.3141	ENTRETIEN STATIONS DE POMPAGE ET RESERVOIRS	3.167,85		1.000,00	1.189,30
810.3144	ENTRETIEN DES CANALISATIONS	7.554,55		30.000,00	43.287,05
810.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES, ENGINES AUTO-MOTEURS ET ACCESSOIRES				
810.3156	ENTRETIEN D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL SPECIALISE	1.331,20		10.000,00	8.189,05
810.3162	REDEVANCES D'UTILISATION ET DROITS DE SUPERFICIE				
810.3182	FRAIS DE TELEPHONES	575,08		1.500,00	1.130,77
810.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES			5.000,00	13.451,00
810.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSSES ET RC	119,60		300,00	226,40
810.3192	TAXES SUR LES VEHICULES A MOTEUR	39,00			39,00
810.3526	PARTICIPATION AUX CHARGES DE LA SAPAN + REMBOURSEMENT S.I. NYON	96.284,90		65.000,00	70.320,00
810.3813	ATTRIBUTION AUX FINANCEMENTS SPECIAUX POUR L'ADDUCTION D'EAU			9.150,00	127.310,28

No de compte	L I B E L L E	C O M P T E S 1 9 9 7		BUDGET 1997	COMPTES 1996
		CHARGES	REVENUS		
810.4341	TAXES UNIQUES DE RACCORDEMENT AU RESEAU COMMUNAL		13.688,55	10.000,00-	146.417,30-
810.4351	VENTE D'EAU			290.000,00-	294.193,25-
810.4651	SUBVENTIONS DE TIERS (ECA)				
810.4813	PRELEVEMENTS FONDS FINANCEMENTS SPECIAUX POUR L'ADDUCTION D'EAU		138.310,33		
82	SERVICE ELECTRIQUE		138.788,10	120.000,00-	137.051,50-
820.4112	PRODUIT DES REGALES		138.788,10	120.000,00-	137.051,50-

	C H A R G E S	COMPTES 1997	BUDGET 1997	COMPTES 1996
3	CHARGES	14.456.532,97	12.913.401,20	13.938.577,19
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1.756.276,05	1.886.710,00	1.712.242,30
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	149.505,95	144.500,00	139.467,55
301	PERSONNEL ADMINISTRATIF ET D'EXPLOITATION	1.223.822,05	1.306.200,00	1.194.437,75
302	TRAITEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT REMPLACANT	15.498,30	25.000,00	21.529,90
303	ASSURANCES SOCIALES	112.823,50	125.930,00	110.737,30
304	CAISSES DE PENSIONS ET DE PREVOYANCE	156.595,40	175.780,00	153.606,20
305	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE	51.907,75	67.200,00	57.107,80
306	INDEMNISATION ET REMBOURSEMENT DE FRAIS	22.688,65	24.600,00	21.919,85
307	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES DE PREVOYANCE			
308	PERSONNEL INTERIMAIRE	13.610,70		
309	AUTRES CHARGES DES AUTORITES ET DU PERSONNEL	9.823,75	17.500,00	13.435,95
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1.997.750,60	2.461.900,00	2.118.344,04
310	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	100.275,49	108.000,00	87.143,90
311	ACHATS DE MOBILIER, MATERIEL, MACHINES ET VEHICULES	159.664,24	183.300,00	114.935,95
312	ACHATS D'EAU, D'ENERGIE, DE COMBUSTIBLE	198.312,75	306.600,00	296.175,20
313	AUTRES FOURNITURES ET MARCHANDISES	43.398,52	38.000,00	33.484,65
314	ENTRETIEN DES IMMEUBLES, ROUTES ET TERRITOIRE	642.446,90	800.000,00	597.109,66
315	ENTRETIEN D'OBJETS MOBILIERS ET D'INSTALLATIONS TECHNIQUES	92.528,80	121.000,00	90.550,25
316	LOYERS, FERMAGES ET REDEVANCES D'UTILISATION	3.520,00	3.800,00	3.520,00
317	RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS	36.190,30	58.000,00	31.070,70
318	HONORAIRES ET PRESTATIONS DE SERVICES	701.216,55	702.100,00	746.099,88
319	IMPOTS, TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	20.197,05	141.100,00	118.253,85
32	INTERETS PASSIFS	1.452.178,60	1.602.000,00	1.522.777,05
321	INTERETS DES DETTES A COURT TERME		2.000,00	
322	INTERETS DES DETTES A MOYEN ET LONG TERME	1.440.645,00	1.585.000,00	1.515.812,50
329	AUTRES INTERETS	11.533,60	15.000,00	6.964,55

	C H A R G E S	COMPTES 1997	BUDGET 1997	COMPTES 1996
33	AMORTISSEMENTS	1.906.167,27	799.131,20	1.268.921,75
330	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	134.255,62	130.000,00	100.346,45
331	AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	583.053,00	669.131,20	437.520,00
332	AUTRES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1.188.858,65		731.055,30
333	AMORTISSEMENT DU DECOUVERT			
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS A DES COLLECTIV	4.811.758,70	5.085.740,00	4.269.504,35
351	CANTON	3.420.437,65	3.635.240,00	2.889.501,50
352	COMMUNES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES	1.391.321,05	1.450.500,00	1.380.002,85
36	AIDES ET SUBVENTIONS	132.574,30	157.400,00	129.509,65
365	AIDES, SUBVENTIONS A DES INSTITUTIONS PRIVEES	119.854,30	135.400,00	109.242,75
366	AIDES INDIVIDUELLES	12.720,00	22.000,00	20.266,90
38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	1.932.327,45	453.020,00	2.447.126,05
380	ATTRIBUTIONS AUX FONDS DE RESERVE ET DE RENOUVELLEMENT	1.652.686,20	256.270,00	1.955.533,00
381	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	279.641,25	196.750,00	491.593,05
39	IMPUTATIONS INTERNES	467.500,00	467.500,00	470.152,00
390	IMPUTATIONS INTERNES	467.500,00	467.500,00	470.152,00

	R E V E N U S	COMPTES 1997	BUDGET 1997	COMPTES 1996
4	REVENUS	14.460.472,44	12.862.550,00	13.978.808,43
40	IMPOTS	10.856.860,65	10.050.000,00	10.232.189,35
400	IMPOTS SUR LE REVENU, LA FORTUNE ET IMPOT PERSONNEL	7.166.354,10	6.450.000,00	6.432.026,60
401	IMPOTS SUR LE BENEFICE NET ET LE CAPITAL DES PERSONNES MORALE	2.419.213,35	2.738.000,00	2.331.545,85
402	IMPOT FONCIER	729.619,40	650.000,00	783.496,05
404	DROITS DE MUTATION	243.308,65	100.000,00	309.641,70
405	IMPOTS SUR LES SUCCESSIONS ET DONATIONS	284.690,75	100.000,00	362.009,40
406	IMPOTS ET TAXES SUR LA POSSESSION ET LA DEPENSE	12.455,50	12.000,00	12.150,70
409	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALCATION	1.218,90		1.319,05
41	PATENTES, CONCESSIONS	141.953,15	130.000,00	142.735,70
410	PATENTES	3.165,05	10.000,00	5.684,20
411	CONCESSIONS	138.788,10	120.000,00	137.051,50
42	REVENUS DU PATRIMOINE	1.218.060,21	1.008.200,00	1.215.533,25
422	REVENUS DES CAPITAUX DU PATRIMOINE FINANCIER	115.611,06	20.000,00	179.521,60
423	REVENUS DES IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	520.381,45	537.000,00	578.759,90
424	GAINS COMPTABLES SUR LES PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	124.950,00		
425	REVENUS DES PRETS ET PARTICIPATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRAT	10.880,00	10.000,00	10.880,00
427	REVENUS DES IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	446.237,70	441.200,00	446.371,75
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES	670.583,35	755.600,00	1.089.287,00
430	TAXES LEGALES DE REMPLACEMENT	73.043,00	75.000,00	70.516,90
431	EMOLUMENTS	69.740,20	39.300,00	65.921,45
432	RECETTES POUR DES SOINS MEDICAUX ET DENTAIRE	3.587,00		3.462,60
433	ECOLAGE	1.600,00		
434	TAXES DE RACCORDEMENT ET D'UTILISATION	345.474,10	330.000,00	578.582,80
435	VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	6.150,90	292.300,00	297.787,25
436	REMBOURSEMENTS DE TIERS	155.128,70	16.000,00	66.006,00
437	AMENDES	15.859,45	3.000,00	7.010,00
439	AUTRES RECETTES			

	R E V E N U S	COMPTES 1997	BUDGET 1997	COMPTES 1996
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	714.617,35	200.000,00	619.893,25
441	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	714.617,35	200.000,00	619.893,25
444	AUTRES CONTRIBUTIONS CANTONALES			
45	PARTICIPATIONS ET REMBOURSEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	78.056,35	101.500,00	83.551,80
451	CANTON	78.056,35	101.500,00	83.551,80
452	COMMUNES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES			
46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	144.383,20	75.000,00	125.466,08
465	PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS DE TIERS	144.383,20	75.000,00	124.466,08
469	DONS ET LEGS			1.000,00
48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	168.458,18	74.750,00	
480	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS DE RESERVE ET DE RENOUVELLEMENT			
481	PRELEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX	168.458,18	74.750,00	
49	IMPUTATIONS INTERNES	467.500,00	467.500,00	470.152,00
490	IMPUTATIONS INTERNES	467.500,00	467.500,00	470.152,00

COMPTE	INTITULE	ACTIF	PASSIF
91	A C T I F	35.474.956,46	
910	DISPONIBILITES	3.754.716,73	
9100	CAISSES	14.806,90	
9100.100	CAISSE BOURSE	3.287,45	
9100.101	CAISSE RECEPTION	200,00	
9100.102	CAISSE CH ET POLICE	200,00	
9100.103	CAISSE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS	87,15	
9100.104	CAISSE COMMISSION SCOLAIRE	11.032,30	
9101	COMPTES DE CHEQUES POSTAUX	456.908,06	
9101.100	C.C.P. NO 12-243-6 BOURSIER	456.908,06	
9102	BANQUES	3.283.001,77	
9102.105	BCV NYON, C/C 672.59.70 CREDIT: Fr. 800'000.--	48.078,00	
9102.110	UBS NYON, C/C 593.701 B1N CREDIT: Fr. 1'000'000.--	1.234.923,77	
9102.120	UBS NYON, PLACEMENTS A TERME DIVERS	2.000.000,00	
911	DEBITEURS ET COMPTES COURANTS	6.227.748,13	



COMPTE	INTITULE	ACTIF	PASSIF
9111	COMPTES COURANTS DEBITEURS	680.020,79	
9111.100	DEBITEURS DIVERS	677.248,79	
9111.105	PREVOYANCE ET AIDE SOCIALE	2.772,00	
	AVANCE DE FRAIS		
9112	IMPOTS A ENCAISSER	5.511.244,75	
9112.100	RECETTE DE L'ETAT	5.511.244,75	
9115	AUTRES DEBITEURS	34.545,38	
9115.105	DEBITEURS: IMPOT ANTICIPE BERNE	36.775,38	
9115.120	LOYER, CARIDAD ALBERTO	350,00	
9115.125	LOYER, CICCONE ANGELO	610,00-	
9115.130	LOYER, DENOGENT ROGER	560,00-	
9115.135	LOYER, GROUX MICHEL	1.830,00	
9115.151	LOYER, ASSOCIATION "LA FARANDOLINE"	1.090,00-	
9115.160	LOYER, PENEVEYRE CATHERINE	300,00-	
9115.170	LOYER, PAHUD PIERRE-ANDRE	350,00-	
9115.180	LOYER, RRAHMANI MUSTAFA	700,00	
9115.205	LOYER, SCHUPBACH WALTER	300,00	
9115.210	LOYER, RAPP MICHEL ET VIVIANE	2.500,00-	
9119.110	TVA, ACHAT MARCHANDISES + PRESTATIONS DE SERVICE - CANALISATIONS - STEP	1.937,21	
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	13.692.444,60	

COMPT E	INTITULE	ACTIF	PASSIF
9123	TERRAINS ET BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	13.692.444,60	
9123.100	TERRAINS ET BATIMENTS DU PATRIMOINE	1.235.111,00	
9123.105	PREAVIS 39/87: ACQUIS. PARC. "LA BARCAROLLE" CREDIT: Fr. 6'773'000.--	4.774.365,75	
9123.115	PREAVIS 61/88: AMEL. AGRANDIS. PORT ABERIAUX CREDIT: Fr. 4'420'000.--	4.132.201,40	
9123.120	PREAVIS 79/89: CONSTR.IMM. LOCATIF 12 APPART. CREDIT: Fr. 3'525'000.--	3.550.766,45	
913	ACTIFS TRANSITOIRES		
9139	ACTIFS TRANSITOIRES		
914	INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	10.843.285,60	
9141	OUVRAGES DE GENIE CIVIL ET D'ASSAINISSEMENT A	6.554.302,60	
9141.110	PREAVIS 43-49/97: EQUIPEMENT "SUR LA CROIX" CREDIT: Fr. 465'000.--	278.710,90	
9141.115	PREAVIS 47/97: ELARGISS. CHEMIN DE LA REDOUTE CREDIT: Fr. 657'500.--	7.727,15	
9141.125	PREAVIS 28/96: REF. RTE BENEX/BENEX-DESSUS CREDIT: Fr. 2'580'000.--	2.038.038,00	
9141.150	PREAVIS 35/91-19/95: RENOVATION DE LA STEP CREDIT: Fr. 2'295'000.--	2.136.196,75	
9141.172	PREAVIS 87/89: CREATION D'UN PARKING ABERIAUX CREDIT: Fr. 2'770'000.--	1.952.992,80	
9141.190	PREAVIS 79/93: NUMERIS. PLAN CADASTR. REMO CREDIT: Fr. 260'000.--	140.637,00	

COMPT E	INTITULE	ACTIF	PASSIF
9143	BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS A AMORTIR	4.288.981,00	
9143.100	BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS A AMORTIR	1,00	
9143.105	PREAVIS 11/90: CONSTR. COLLEGE + PC + PARKING CREDIT: Fr. 9'393'000.--	2.500.000,00	
9143.117	PREAVIS 54/92: TRAV. TRANSF. BAT. "LA PLACE" CREDIT: Fr. 6'170'000.--	1.500.000,00	
9143.130	PREAVIS 72/93: AVANT-PROJET COMPL. "MORETTES" CREDIT: Fr. 220'000.--	21.090,00	
9143.150	PREAVIS 45/97: CONSTR. COMPLEXE DES MORETTES CREDIT: Fr. 10'087'500.--	267.890,00	
9144	INSTALLATIONS DU SERVICE DES EAUX	1,00	
9144.100	INSTALLATIONS DU SERVICE DES EAUX	1,00	
9146	MOBILIER, MACHINES ET VEHICULES A AMORTIR	1,00	
9146.100	MOBILIER, MACHINES ET VEHICULES A AMORTIR	1,00	
9149	AUTRES BIENS		
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	185.660,00	
9152	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS SANS OBLIGATIO		
9153	TITRES ET PAPIERS VALEURS	185.660,00	
9153.100	CIE DE CHEMINS DE FER NYON - ST-CERGUE 42 ACT. PRIVIL. A Fr. 250.--	1.050,00	
9153.105	COMPAGNIE VAUDOISE D'ELECTRICITE 46 ACT. NOM. A Fr. 500.--	23.000,00	

COMPT E	INTITULE	ACTIF	PASSIF
9153.110	STE ELECTR. INTERCOM. DE LA COTE 1144 ACT. NOM. A Fr. 125.--	143.000,00	
9153.115	SAPAN NYON 10 ACT. NOM. A Fr. 500.--	10,00	
9153.120	SADEC NYON 181 ACT. NOM. A Fr. 100.--	18.100,00	
9153.125	BUREAU VAUDOIS D'ADRESSES LAUSANNE 5 PARTS SOCIALES A Fr. 100.--	500,00	
916	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS A AMORTIR		
9162	SUBV. ET PARTIC. D'INVEST. AMORTISSABLES ACCO		
917	AUTRES DEPENSES A AMORTIR	371.323,00	
9170	AUTRES DEPENSES A AMORTIR	371.323,00	
9170.130	FRAIS D'EMISSION SERIE 52 COMMUNES SUISSES	6.460,00	
9170.140	FRAIS D'EMISSION SERIE 54 COMMUNES SUISSES	19.763,00	
9170.150	FRAIS D'EMISSION SERIE 77 COMMUNES SUISSES	216.500,00	
9170.160	FRAIS D'EMISSION SERIE 78 COMMUNES SUISSES	128.600,00	

C O M P T E	I N T I T U L E	A C T I F	P A S S I F
918	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	399.778,40	
9180	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	399.778,40	
9180.100	EPURATION DES EAUX USEES CANALISATIONS	399.778,40	

COMPT E	INTITULE	ACTIF	PASSIF
92	P A S S I F		35.471.016,99
920	ENGAGEMENTS COURANTS		1.096.523,82
9200	CREANCIERS		1.002.977,56
9200.100	CREANCIERS DIVERS		1.002.977,56
9206.100	C/C CREANCIER PQ LES MELEZES		95.493,11
9206.105	C/C CREANCIER LOTOS		1.946,85-
921	DETTES A COURT TERME		
9210	BANQUES		
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME		23.870.000,00
9221	EMPRUNTS PAR OBLIGATION SIMPLE		23.870.000,00
9221.100	VAUDOISE ASSURANCES, PRET 34512/2 Fr. 550'000.-- A 7.25%		550.000,00
9221.105	VAUDOISE ASSURANCES, PRET 34510/2 Fr. 1'600'000.-- A 5.875%		1.500.000,00
9221.110	CIP LAUSANNE, PRET DU 02.04.91, DUREE 50 ANS Fr. 1'000'000.-- A 6 3/4%		870.000,00
9221.115	VAUDOISE ASSURANCES, PRET 35172/1 Fr. 3'000'000.-- A 6 7/8%		3.000.000,00
9221.205	UBS NYON, C/593.701.C1 B, 1993-2003 Fr. 1'950'000.-- A 4.75%		1.950.000,00

COMPT E	INTITULE	ACTIF	PASSIF
9221.315	COMMUNES SUISSES, SERIE 52 - 1990-2000 Fr. 2'000'000.-- A 7%		2.000.000,00
9221.320	COMMUNES SUISSES, SERIE 54 - 1991-2001 Fr. 3'000'000.-- A 6.5%		3.000.000,00
9221.325	COMMUNES SUISSES, SERIE 77 - 1997-2006 Fr. 7'000'000.-- A 3 3/4%		7.000.000,00
9221.330	COMMUNES SUISSES, SERIE 78 - 1997-2008 Fr. 4'000'000.-- A 4%		4.000.000,00
925	PASSIFS TRANSITOIRES		186.175,00
9259	PASSIFS TRANSITOIRES		186.175,00
9259.100	PASSIFS TRANSITOIRES		186.175,00
928	FINANCEMENTS SPECIAUX & FONDS DE RESERVE		9.627.380,29
9280	FONDS ALIMENTES PAR DES RECETTES AFFECTEES		2.295.060,69
9280.100	FONDS RESERVE - EPURATION + STEP		1.239.342,33
9280.110	FONDS RESERVE - SERVICE DU FEU DEFENSE CONTRE L'INCENDIE		617.281,57
9280.120	FONDS RESERVE - SERVICE DES EAUX RACCORDEMENTS AU RESEAU		404.677,39
9280.125	FONDS RESERVE - PORT DES ABERIAUX		33.759,40
9282	FONDS DE RESERVE		7.332.319,60
9282.100	FONDS RESERVE - FUTURS ABRIS PC		52.650,00
9282.125	FONDS RESERVE - POUR OUVRAGES IMPORTANTS		5.500.000,00
9282.130	FONDS RESERVE - REF. RTE BENEX/BENEX DESSUS PREAVIS 28/96		122.070,00

COM P T E	I N T I T U L E	ACTIF	PASSIF
9282.145	FONDS RESERVE - CREATION PARKING ABERIAUX, PREAVIS 87/89		1.448.053,60
9282.185	FONDS RESERVE - NUMERISATION DU CADASTRE REMO, PREAVIS 79/93		104.000,00
9282.902	FONDS RESERVE _ POUR PERS. COMMUNAL, UTIL. SUBORDONNES A APPROB. DU C.C.		105.546,00
929	C A P I T A L		690.937,88
9290	CAPITAL		690.937,88
9290.100	CAPITAL		690.937,88
	TOTAUX	35.474.956,46	35.471.016,99



11. COMPARAISON DES EXERCICES

	Comptes 1994	Comptes 1995	Comptes 1996	Comptes 1997
Revenus	Fr. 15'233'253	Fr. 15'192'571	Fr. 13'978'808	Fr. 14'460'472
Charges	Fr. 15'210'998	Fr. 15'179'353	Fr. 13'938'577	Fr. 14'456'533
Excédent revenus, brut *	Fr. 4'219'859	Fr. 4'147'400	Fr. 2'321'287	Fr. 2'608'914
Amortissement suppl. + attributions aux réserves	Fr. 4'201'319	Fr. 4'104'182	Fr. 2'281'055	Fr. 2'604'975
Excédent revenus, net	Fr. 22'255	Fr. 43'218	Fr. 40'231	Fr. 3'939
Investissements effectués	Fr. 4'466'321	Fr. 1'402'840	Fr. 2'776'562	Fr. 3'226'613
Cash-flow	Fr. 5'274'082	Fr. 5'412'654	Fr. 3'808'766	Fr. 3'659'450
Total du bilan	Fr. 39'902'059	Fr. 39'396'672	Fr. 37'072'646	Fr. 35'474'956

\* avant amortissement supplémentaire + attributions aux réserves

12. COMMENTAIRES ET ANALYSE

12.1. Politique suivie

La Municipalité a suivi en 1997 la même politique que ces dernières années, c'est-à-dire :

- Investir par année un montant global de Fr. 3 mio
- Contrôle efficace du budget
- Gérer au mieux les dépenses en se restreignant aux choses nécessaires et en n'utilisant pas forcément la totalité des sommes budgétées.

12.2. Comparaisons : comptes - budget  
"Charges"

A l'exception de l'Administration générale et des finances, les montants réels sont inférieurs aux montants budgétés.

Charges réelles	Fr. 14'456'532.97
Montant budgété	<u>Fr. 12'913'401.20</u>
Différence	Fr. 1'543'131.77
	=====

Dans le cadre des charges, on trouve la différence principale au niveau "finances".

Charges réelles	Fr. 5'712'847.75
Montant budgété	<u>Fr. 3'480'341.20</u>
Différence	Fr. 2'232'506.55
	=====

L'explication principale se trouve au niveau des amortissements.

12.3. Comparaison : comptes - budget  
"Revenus"

A l'exception de l'Instruction publique et des cultes et des Services industriels, les montants réels sont supérieurs aux montants budgétés.

Revenus réels	Fr. 14'456'532.97
Montant budgété	<u>Fr. 12'862'550.--</u>
Différence	Fr. 1'593'982.97
	=====

Dans le cadre des revenus, on trouve la différence principale au niveau des "finances".

Revenus réels	Fr. 12'212'270.86
Montant budgété	Fr. 10'762'000.--
Différence	Fr. 1'450'270.86
	=====

L'explication principale se trouve au niveau des impôts.

#### 12.4. Résultats

Le bouclage des comptes fait apparaître un excédent de Fr. 2'608'914.-- après amortissements obligatoires de Fr. 819'623.--.

Cette situation nous a permis de procéder à des amortissements extraordinaires et attributions de Fr. 2'604'975.-- pour boucler définitivement l'exercice comptable avec un excédent de revenu de Fr. 3'939.47 par rapport à un excédent des charges budgété à Fr. 50'851.20.

#### 12.5. Liquidités/Dettes

La liquidité nous a permis d'investir Fr. 3'226'613.90 et a donné la possibilité de réduire nos dettes à long terme de Fr. 3'020'000.--.

De ce fait, le montant total des dettes s'élève au 31.12.1997 à Fr. 23'870'000.--, alors qu'au 31.12.1996, il était de Fr. 26'890'000.--.

#### 12.6. Impôts

Le montant des impôts s'élève à Fr. 11'570'163.60, soit 80 % des revenus.

La répartition est la suivante :

Impôt pers. physiques (4001/4002)	Fr. 6'939'903.80 = 60,00 %
Impôt à la source (4003)	Fr. 106'385.70 = 0,90 %
Impôt spécial étrangers (4004)	Fr. 120'064.60 = 1,05 %
Impôt pers. morales (4011/4012/4013)	Fr. 2'419'213.35 = 21,00 %
Impôt foncier (4020)	Fr. 729'619.40 = 6,35 %
Impôt aléatoire (4040/4050/4411)	Fr. 1'242'616.75 = 10,70 %
Impôt sur les chiens (4061)	Fr. 12'360.-- = --
Total	Fr. 11'570'163.60 = 100,00 %

#### 12.7. Appréciation globale

Les comptes de l'exercice 1997 sont très positifs en ce sens que le résultat permet de :

- procéder à des amortissements supplémentaires
- attribuer des fonds de réserves
- diminuer le montant des dettes

### 13. CONCLUSION

Les présents comptes ont fait l'objet d'un contrôle par la Fiduciaire Heller S.A., à Nyon, dont le rapport est à disposition de la Commission de Gestion.

Par conséquent, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis No 3/98 concernant le rapport de la Municipalité relatif à la gestion et aux comptes de l'année 1997,

lu le rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

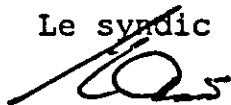
#### DECIDE :

- 1/ Il est donné décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 1997.
- 2/ Les comptes de la Bourse communale de Prangins pour l'exercice 1997 sont acceptés tels que présentés.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 25 mai 1998 pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



H.-R. Kappeler



Le secrétaire



A. Badel

Annexes : comptes 1997 de l'EIDM

Comptes 1997 de l'EIDM : Entente intercommunale pour la  
déshydratation mécanique des boues d'épuration

- Bilan

- Comptes de fonctionnement

- Répartition par nature

**E.I.D.M. - REPARTITION DES FRAIS - COMPTES 1997**

<b>STEP</b>	<b>Coefficient heures</b>	<b>Répartition</b>	<b>T.V.A. 6,5 %</b>	<b>TOTAL</b>
Founex - Céligny	215.25	19'142.00	1'244.25	20'386.25
Coppet - Commugny	579.75	51'556.65	3'351.20	54'907.85
Tannay - Mies	273.00	24'277.65	1'578.05	25'855.70
Chavannes-de-Bogis - Bogis-Bossey	165.50	14'717.75	956.65	15'674.40
Prangins	334.50	29'746.80	1'933.55	31'680.35
Crans	351.75	31'280.80	2'033.25	33'314.05
	<u>1'919.75</u>	<u>170'721.65</u>	11'096.95	181'818.60

- 77 -



## Détail du bilan 1997

26.03.98

	Etat initial au 01.01.1997	Doit	Avoir	Solde au 31.12.1997
<b>91 ACTIF</b>	<b>44'875.92</b>	<b>430'269.74</b>	<b>431'981.36</b>	<b>43'164.30</b>
<b>910 DISPONIBILITE</b>	-	199'239.08	199'239.08	
<b>9109 COMPTES DE PASSAGE</b>	-	199'239.08	199'239.08	
9109.00 Contrepartie écritures groupées	-	199'239.08	199'239.08	
<b>911 DEBITEURS ET COMPTES-COURANTS</b>	<b>39'625.92</b>	<b>204'780.86</b>	<b>201'242.28</b>	<b>43'164.30</b>
9110.00 Débiteurs	5'000.00	9.74	5'009.74	
9119.14 T.V.A. - impôt préalable Travaux	-	10'199.84	10'199.84	
<b>9111 COMPTES-COURANTS DEBITEURS</b>	<b>34'625.92</b>	<b>194'571.08</b>	<b>196'232.54</b>	<b>32'964.46</b>
9111.10 Administration Fédérale des Contributions	3.12	13.13	9.74	6.51
9111.20 Step de Bogis-Bossey & Chavannes-de-Bogis - compte-courant	-	28'400.00	28'400.00	
9111.21 Step de Coppet & Commugny - compte-courant	14'884.80	54'907.85	53'684.80	16'107.85
9111.22 Step de Founex & Céligny - compte-courant	9'262.30	20'400.00	29'662.30	
9111.23 Step de Mies & Tannay - compte-courant	3'768.45	25'855.70	28'968.45	655.70
9111.24 Step de Prangins - compte-courant	-	31'680.35	29'600.00	2'080.35
9111.25 Step de Crans-près-Céligny - Compte-courant	6'707.25	33'314.05	25'907.25	14'114.05
<b>914 PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>5'250.00</b>	<b>26'250.00</b>	<b>31'500.00</b>	
<b>9141 OUVRAGES DE GENIE CIVIL ET D'ASSAINISSEMENT A AMORTIR</b>	<b>5'250.00</b>	<b>26'250.00</b>	<b>31'500.00</b>	
9141.20 Remplacement d'une épandeuse	26'250.00		26'250.00	
9141.21 Amortissement pour remplacement d'une épandeuse	-21'000.00	26'250.00	5'250.00	



## Détail du bilan 1997

28.03.98

	Etat initial au 01.01.1997	Doit	Avoir	Solde au 31.12.1997
92 PASSIF	-44'875.92	246'025.72	244'314.10	-43'164.30
920 ENGAGEMENTS COURANTS	-44'802.92	44'802.92	42'245.71	-42'245.71
9200 CREANCIERS	-44'802.92	44'802.92	31'148.80	-31'148.80
9200.00 Factures dues	-21'247.57	21'247.57	18'409.45	-18'409.45
9200.20 Step de Bogis-Bossey & Chavannes-de-Bogis - compte-courant	-8'065.95	8'065.95	12'725.60	-12'725.60
9200.22 Step de Founex & Céligny - compte-courant	--		13.75	-13.75
9200.24 Step de Prangins - Compte-courant	-15'489.40	15'489.40		
9209 TAXE A LA VALEUR AJOUTEE	--		11'096.91	-11'096.91
9209.04 T.V.A. due	--	10'199.84	11'096.91	-897.07
921 DETES A COURT TERME	-73.00	201'222.80	202'068.35	-918.55
9210 BANQUES	-73.00	201'222.80	202'068.35	-918.55
9210.01 Banque Cantonale Vaudoise - compte-courant	-73.00	201'222.80	202'068.35	-918.55
925 PASSIFS TRANSITOIRES	--		.04	-.04
9259 PASSIFS TRANSITOIRES	--		.04	-.04
9259.00 Passifs transitoires	--		.04	-.04
Totaux	--	686'495.30	686'495.30	--
Solde				

## Comptes de fonctionnement par classification administrative 1997

26.03.98

	Comptes 1997		Budget 1997		Comptes 1996	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4 TRAVAUX	170731.37	170731.37	162000.00	162000.00	165716.25	165716.25
46 DESHYDRATATION DES BOUES	170731.37	170731.37	162000.00	162000.00	165716.25	165716.25
460 FRAIS D'ADMINISTRATION	8076.30	9.68	10500.00		7252.10	8.90
3001 Indemnité des délégués	1050.00		2500.00		900.00	
3010 Indemnité du boursier-secrétaire	5497.51		5000.00		4437.50	
3060 Remboursement de frais	823.47		1000.00		632.50	
3100 Frais de bureau			500.00			
3170 Frais de réceptions	592.06		1300.00		479.25	
3190 Redevance T.V.A.					103.52	
3210 Intérêts et frais bancaires	113.25		200.00		699.33	
4220 Intérêts actifs		9.68				8.90
461 FRAIS D'EXPLOITATION	162655.06		161500.00		158464.16	
3130 Achat matériel divers	223.10		7000.00		4305.00	
3150 Entretien du matériel	12086.93		10000.00		9929.80	
3163 Location d'une U.M. de remplacement	9744.46					
3181 Frais de main d'oeuvre	101887.14		95000.00		96554.65	
3182 Frais de déplacement	11600.00		11000.00		9700.00	
3183 Frais d'administration	5480.99		6000.00		4830.50	
3184 Flocculant	9350.05		12000.00		14025.00	
3185 Assurances choses	7032.40		5000.00		7003.80	
3313 Amortissement sur révision et épandeuse	5250.00		5500.00		12315.40	
462 REPARTITION		170721.69				165707.35
4522 Tableau de répartition		170721.69		162000.00		165707.35

## Comptes de fonctionnement par classification administrative 1997

26.03.98

	Comptes 1997		Budget 1997		Comptes 1996	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Total des charges	170731.37		162000.00		165716.25	
Total des produits		170731.37		162000.00		165716.25
Solde			--	--	--	--